

**Les notes d'analyse du CIHEAM**

**N°59 – juillet 2010**

**L'actualité agricole en Méditerranée**  
**(avril - mai - juin 2010)**

**Secrétariat Général du CIHEAM**

Avril 2010

## Agriculture - 1er avril 2010

### *Maintien des bonnes récoltes de céréales au niveau mondial : zoom sur l'Algérie*

Le Conseil international des céréales (CIC) publie mensuellement un bulletin d'information sur les prévisions et les perspectives de production et consommation mondiales de céréales. Dans son dernier rapport publié le 25 mars 2010, le CIC indique que les estimations pour la campagne de céréales 2009/2010 montrent une balance entre offre et demande mondiales qui continue à se détendre, comme cela s'observe depuis 2007. Les estimations de production pour 2009/2010 sont ainsi de 1.776 millions de tonnes, soit légèrement moins que la campagne précédente où la production fut de 1796 millions. D'autre part, les prévisions de consommation sont de 1.747 millions, en croissance par rapport à l'année dernière notamment à cause d'une forte utilisation industrielle qui absorberait la baisse de la consommation pour l'alimentation animale. Les estimations de stocks de 394 millions de tonnes sont aussi en hausse, ce qui concrètement correspond à 29 millions de plus qu'à la fin 2008/2009.

Les perspectives pour l'année 2010 sont de grosses récoltes de céréales, avec un nouveau record de production pour le maïs mais un recul pour ce qui est du blé et de l'orge. Les disponibilités mondiales de céréales en 2010/2011 devraient ainsi se situer à 2.158 millions de tonnes. Concernant le blé, le temps plus chaud a contribué au développement des cultures hiémales dans une bonne partie de l'Europe et des pluies récentes au Proche-Orient et en Afrique du Nord ont amélioré les perspectives de production de blé pour 2010 dans cette zone. La consommation mondiale de blé devrait croître de 2 %, se situant à un record de 656 millions de tonnes, y compris des gains dans l'alimentation humaine, l'alimentation animale et les usages industriels.

Une des nouveautés de cette année 2010 est le changement de statut de l'Algérie, qui est devenue exportateur de céréales (l'orge pour être précis) grâce à une belle campagne agricole en 2008-09. Au cours de la campagne agricole 2008-2009, le pays a récolté 11 millions de tonnes d'orge, une production record qui permet de couvrir les besoins nationaux pour les trois années qui viennent, diminuant en même temps fortement la facture céréalière. L'Office national interprofessionnel des céréales (OAIC) a été autorisé par le ministère de l'Agriculture et du Développement Rural algérien à exporter une partie de la production d'orge de 2009 (environ 0,3 millions de tonnes). Le ministère a précisé que cette exportation pourrait prendre la forme d'un échange contre du blé tendre que l'Algérie continue d'importer. Parmi les pays ciblés par cet échange, on compte les fournisseurs traditionnels de l'Algérie en céréales : Union européenne, États-Unis et Canada. C'est la première fois, depuis 1970, que l'Algérie se positionne sur le marché international pour écouler sa production. Ancien « grenier de Rome », le pays a vu une dégradation de son agriculture depuis l'indépendance et importait massivement des céréales pour couvrir ses besoins en blé tendre et orge. Aujourd'hui, elle semble être devenue auto-suffisante en orge et en blé dur (réduction des importations de 80%). Les réformes introduites depuis 2001 avec le Plan National de développement de l'agriculture (PNDA) ont pu contribuer à cette transformation. Cette volonté politique semble se poursuivre puisque le gouvernement d'Ahmed Ouyahia a annoncé un programme d'investissement de 1,3 milliards d'euros, soit l'équivalent des économies réalisées grâce à la baisse des importations alimentaires, pour construire des silos et doubler les capacités de stockage du pays à l'avenir.

---

<sup>1</sup>. Cette note d'analyse reprend les brèves publiées sur l'Observatoire du CIHEAM en avril, mai, juin 2010, à partir du travail de recherche des informations et de rédaction réalisé par Sébastien Abis, Karine Badr, Pierre Blanc, Paula Cusí et Hassane Tlili.

## **Aquaculture - April 2<sup>nd</sup> 2010**

### ***Organic aquaculture skyrocketing worldwide***

950% of growth in the last 20 to 25 years in terms of global organic aquaculture: this is the soaring figure the Common Fund for Commodities (CFC) and the Food and Agricultural Organization (FAO) INFOFISH recent workshop held in Makati in the Philippines released. 500 000 tons of annual production in 2015 is also expected and a growing global food market value for organic aquaculture, namely in the West, is underlined.

The area for aquaculture has also increased, reaching around 35 million hectares as of 2008. This expansion, explains Tarlochan Singh, chief of Malaysia-based INFOFISH Technical Advisory Services in Makati, is due to an increasing domestic and foreign demand and production in the past years. Three species make up the top three in terms of global organic aquaculture production, namely salmon (31%), shrimp (17%) and carp (14%). Organically grown Pangasius is also gaining ground with Germany and Switzerland as its main importers.

However, many constraints still exist in this field, particularly standards and certification requirements, where organic aquaculture operations need to undergo a lengthy and costly four-step process. Moreover, variations in certifying bodies and regulations from country to country also pose a hinderance to organic aquaculture. A narrow-range of species is also an issue, combined with other marketing limitations. These are thus some of the challenges that the CFC and the FAO \$1.4 million three-year project called the «CFC/FAO/INFOFISH Organic Aquaculture Project» are tackling in Malaysia, Myanmar and Thailand, before disseminating activities to other Asian countries. The objectives of this project are namely to contribute to the sustainable development of the aquaculture sector, to increase knowledge about certification and marketing of organic aquaculture products, to facilitate transfer of technology to sectors of production and finally to encourage investment in sustainable and eco-friendly aquaculture.

## **Tunisie - 2 avril 2010**

### ***L'agriculture biologique au centre des priorités agricoles***

Selon le ministère tunisien de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche, l'agriculture, qui est un secteur central de l'économie tunisienne, a représenté 23% du produit intérieur brut en 2009. C'est un secteur dynamique dont le taux de croissance a doublé pour atteindre les 6% en 2009. Dans le cadre d'un vaste programme quinquennal mis en place par le président pour 2009 - 2014 et qui met l'accent notamment sur l'amélioration de la sécurité alimentaire, l'Etat tunisien a déployé une série de mesures pour développer le secteur agricole. Ces efforts sont destinés à doper l'agriculture biologique et à augmenter les revenus ruraux tout en œuvrant pour maximiser l'exportation de produits agricoles tunisiens.

L'agriculture biologique tient une place prépondérante au sein du secteur agricole et comprend principalement la culture d'oliviers, d'arbres fruitiers biologiques, de palmiers et de céréales. Il s'agit d'un type d'agriculture dynamisé par la demande internationale (notamment de l'huile d'olive) et que le gouvernement considère comme ayant un potentiel fort en termes d'exportation. Des efforts ont été menés par l'Etat dans ce sens, notamment au travers de l'augmentation au cours des dix dernières années de la superficie des terres agricoles destinées à l'agriculture biologique. En effet, le nombre d'hectares cultivés est passé de 300 en 1999 à 285 000 en 2009, un chiffre qui pourrait atteindre 500 000 à l'issue du plan de développement quinquennal de 2009-2014. La production de semences biologiques progresse également, passant de 9 000 tonnes en 2002 à 170 000 tonnes en 2008, tout en augmentant les recettes provenant de cette production (qui sont passées de 1.7 millions en 2003 à 33.5 millions d'euros). La Tunisie s'est donc hissée au deuxième rang à l'échelle africaine, et à la 24<sup>ème</sup> place au niveau mondial en matière de production agricole biologique.

Pour soutenir cette production agricole biologique, l'Agence de Promotion des Investissements Agricoles (APIA) a préconisé la conception d'une étiquette de marque tunisienne pour mettre en valeur la qualité des produits tunisiens sur la scène commerciale mondiale. L'effort d'investissement a également été au rendez-vous avec 204 millions d'euros injectés dans l'industrie durant l'année dernière, ce qui signifie une augmentation de 12,6% par rapport à 2008. Il s'agit d'un investissement dédié aux nouveaux équipements, à l'amélioration des terres, à la formation ainsi que l'approvisionnement en eau.

En effet, le faible niveau de précipitations dans certaines zones et les sécheresses ponctuelles perturbant la production ont poussé le président tunisien à œuvrer pour étendre le système d'irrigation du pays dont les terres irriguées s'élèvent à 405 000 hectares, et à renforcer la protection des ressources en eau. Des subventions sont ainsi proposées par l'Etat aux régions adoptant l'irrigation dite du goutte-à-goutte permettant de faire des économies en eau, et un projet de recyclage des eaux usées dans les zones urbaines à destination de l'agriculture est également envisagé. Ces initiatives sont donc autant de réponses fortes et déterminées au manque de politiques publiques soutenant l'agriculture biologique en Méditerranée qui ont longtemps freiné son développement.

## **Algérie - 7 Avril 2010**

### ***Des logements verts en milieu rural***

Face aux évolutions socio-démographiques et notamment à la croissance de la population urbaine, de nombreuses initiatives en Algérie tentent de revitaliser les zones rurales, à travers des projets de construction de logements. Le président algérien a en effet appelé le gouvernement à atteindre d'ici 2014 un million de logements. A ce jour, 920 000 nouveaux logements ont été construits dont 42% en zone rurale. C'est également dans ce sens qu'un vaste projet de reconstruction de 450 000 logements de 2005 à 2009 a été mis en place en Algérie pour maintenir et réinstaller des populations dans l'espace rural algérien.

Dans le cadre de cette initiative, un projet pilote de coopération euro-méditerranéenne (MED-ENEC) doté de 100 000 euros a été mis en place dans la commune de Souidania, avec pour objectif de construire des logements en privilégiant l'utilisation de matériaux locaux et de sources alternatives d'énergie. Ce projet se révèle pionnier dans le domaine de l'économie de l'énergie dans le bâtiment et a suscité un intérêt profond de la part des autorités et des citoyens, explique le professeur Hamid Afra, Directeur du Centre National d'Études et Recherches Intégrées du Bâtiment (CNERIB). Ce programme a en effet réussi à élaborer des constructions résidentielles types, réduisant la consommation énergétique du bâtiment de 56%. Des techniques de construction traditionnelles ont été mises à l'œuvre pour cela, notamment l'utilisation de briques de terres séchées ou de techniques de ventilation naturelle alliant ainsi des impératifs écologiques, culturels et économiques.

De nombreux acteurs ont été décisifs pour cette initiative, notamment l'Union Européenne (UE), l'Union du Maghreb Arabe (UMA), ainsi que l'ONU à travers les mécanismes proposés par la Stratégie Méditerranéenne de Développement Durable (SMDD) lancée en 2005 par le Programme d'Action pour la Méditerranée (PAM). De tels efforts en vue de la construction de «logements verts» semblent cependant se heurter à de nombreuses critiques au vu du coût de ces logements ainsi que de l'insalubrité d'une grande partie des logements déjà existants en Algérie, un problème que le gouvernement a souhaité prendre en charge le 13 mars dernier avec le lancement du programme de relogement le plus important de l'histoire de l'Algérie.

## **Food - April 9th 2010**

### ***Olive oil in China and the world***

New markets are at stake for Tunisian olive oil: 135 000 bottles of Tunisian olive oil produced by Poulina Holding Group are indeed on their way to China. For the first time thus, Tunisian olive oil will compete with Italian and Spanish olive oil on the Chinese market. A pending authorization is still awaited by Poulina, which would then allow the Tunisian olive oil to be sold under the brand «Vitalia». Poulina has started the construction of an olive oil processing plant in 2009 not too far from Shanghai. The production of olive oil is a major activity in Tunisia, a country which has long been specialized in olive oil production dating back to the Roman imperial age. 200 000 tons of olive oil were produced in 2008 and olive oil represented 41% of the value of food-agricultural exports.

The olive is currently grown in many regions of the world, namely Australia, the United States, South Africa and Argentina, given its numerous proven nutritional and health benefits. The Mediterranean nevertheless stands for the region in which olive trees are grown the most (with some 8 million hectares under olive cultivation) as it has an intrinsic link with its history and climate. Spain is the leading world country with 2.3 million hectares under olive cultivation, followed by Tunisia (1.5 million hectares), Italy and Greece. Spain, Italy, Greece, Turkey, Tunisia and Syria thus account for 88.5% of world olive oil production, with Spain, Italy and Tunisia witnessing a sustained increase in production from 2000 to 2008.

These improvements were enabled through European Union cooperation and aid leading to an improvement in yields per hectare through enhanced mastery of the technical aspects of olive growing. The cultivation of the olive tree is mainly devoted to the production of olive oil, as the latter is more profitable than the production of table olives which are still harvested by hand, thus hindering its growth.

China also produces olive oil, which is becoming more and more popular among the Chinese, although its consumption is still minimal compared with vegetable oil. This is mainly due, according to the 6<sup>th</sup> China International exhibition of Olive Oil and Edible Oil reports, to the fact that the output of domestic olive oil in China is very small. Indeed, olive oil mainly relies on import, making the cost much more expensive than vegetable oil, and there is a general unfamiliarity of olive oil among consumers. However, the import volume of olive oil is said to have increased by 70% annually on average, with the major import countries being Spain, Italy and Greece, who occupy respectively 40%, 30% and 20% of the total import volume.

### **Fisheries - April 12<sup>th</sup> 2010**

#### ***The conclusion of the CITES conference in Qatar***

Following two weeks of intense debate between 150 countries, the CITES' (Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora) fifteenth Conference concluded its work in Doha on March 25<sup>th</sup>. The Convention regarded as one of the most successful conservation conventions, namely given the modalities of its implementation which include the imposition of trade sanctions on a state that does not abide by its decisions, debated some 40 proposals on curbing or banning trade of endangered animals and plants.

The conference did not include some marine species such as sharks, coral reefs and the very controversial Blufin tuna in its Annex II, which regulates trade in species. However, progress has been achieved for other endangered species such as rhinos, tigers, lizards and others. Political and economic interests were highly present at the Conference overlapping with more scientific arguments related to the threat of extinction some species are facing. Indeed, the international wild life trade for example is said to be worth billions of dollars annually. More and more marine species linked to food security are threatened of extinction and threats to biodiversity continue to thrive, making the CITES convention all the more pressing, notwithstanding the decreasing funding it has receiving from parties over the last 10 years.

Lebanon and Bahrein, who are the only Arab states not adherents to the Convention, were not present at this conference. Lebanon is however deeply affected by the issues raised. Indeed, Bluefin tuna and other types of marine species present in the Mediterranean and which hold a great economic importance for the country suffer from the impact of international trade. Lebanon is also said to suffer from deterioration in its fish stocks due to overfishing and pollution. Moreover, Egypt, which is an adherent to the convention and has made strong progress in view of its implementation, struggled to place the Nile Crocodile on Appendix II of the Convention.

### **Liban - 14 avril 2010**

#### ***La chenille processionnaire du pin, plus agressive que d'habitude***

Tous les spécialistes des ressources naturelles forestières libanaises sont d'accord sur le diagnostic : les dégâts causés cette année par les chenilles processionnaires du pin sont beaucoup plus importants que ceux enregistrés au cours de ces dernières années. Environ 90 % des pins du pays ont, en effet, été touchés entre janvier et avril 2010 par ces ravageurs des pineraies méditerranéennes. Au Liban, les premières colonies de chenilles adultes apparaissent normalement tous les ans au mois d'avril. Or, elles ont été décelées cette année au mois de janvier et dès leur apparition, elles se sont montrées plus agressives et plus gloutonnes. Paul Abi Rached, président de l'association Terre-Liban s'inquiète : « Je n'ai jamais vu une propagation aussi précoce et aussi généralisée de la chenille processionnaire avant le début du printemps », insiste-t-il, chaque fois qu'il est interpellé sur le sujet par les journalistes. Depuis le mois de janvier dernier, trois générations se sont succédées contre une en temps normal, affirment tous ceux qui ont l'habitude d'étudier les comportements de ce ravageur qui se nourrit de feuillage et occasionne une défoliation massive aux jeunes boisements.

Comment expliquer alors la rapidité d'une telle propagation et l'importance des dégâts ? Le réchauffement climatique en est un facteur essentiel, s'accordent à dire les observateurs du cycle annuel de la chenille processionnaire tel qu'il est identifié au Liban. On comptait jusqu'ici sur les hivers rigoureux pour décimer une bonne partie des colonies notamment lors des trois premiers stades larvaires. Or, l'hiver 2009-2010 a été doux dans les zones couverts de pins. Outre ce facteur vérifié clairement dans l'ensemble de la région méditerranéenne, les ennemis naturels de la chenille processionnaire (oiseaux, insectes parasites et prédateurs) se font de plus en plus rares au Liban à cause de la chasse illégale, des feux de forêts et de l'urbanisation. Lors d'une conférence de presse, Hussein El- Hajj Hassan, Ministre de l'Agriculture a mis en garde contre l'utilisation excessive et systématique de produits chimiques pour lutter contre la chenille processionnaire. Plusieurs responsables d'ONG ont de nouveau souhaité la mise en œuvre d'un programme ambitieux à l'échelle de l'ensemble des pays méditerranéens pour y faire face de manière efficace grâce à la lutte biologique.

### **Tunisie - 14 avril 2010**

#### ***Changements climatiques et partenariats agricoles méditerranéens au menu du 14ème congrès de l'UTAP***

Le 14ème congrès de l'Union tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche (UTAP) se tiendra à Tunis du 16 au 18 avril 2010. Les moyens de faire face aux changements climatiques et de renforcer les partenariats dans les domaines de l'agriculture et des industries agroalimentaires entre les opérateurs tunisiens et leurs homologues méditerranéens feront partie des thématiques centrales inscrites à l'ordre du jour des travaux du congrès.

A l'instar de la plupart des organisations professionnelles agricoles méditerranéennes, l'UTAP est préoccupée depuis quelques années par les conséquences du réchauffement climatique sur les ressources hydriques et les activités agricoles en Tunisie. Elle est aujourd'hui consciente que le développement de l'agriculture nécessite plus que jamais une connaissance aussi exhaustive et précise que possible des mesures à prendre pour mieux gérer les risques liés à ce phénomène. A cet effet, un bilan clair sera fait de la "carte agricole", un outil mis en place en Tunisie depuis 2006 pour mieux éclairer les investisseurs et les agriculteurs sur les projets à la fois rentables et respectueux du développement durable. Il s'agit en fait d'une base de données réactualisée et mise à la disposition des opérateurs pour les aider à prendre les décisions adéquates à partir d'éléments multiples portant par exemple sur les caractéristiques du sol, les activités recommandées et les capacités concurrentielles, c'est-à-dire la position stratégique de chaque produit.

L'initiative baptisée « action verte » fera l'objet elle aussi d'une évaluation attentive lors de ce congrès. Lancée en octobre 2009, elle vise à apporter une aide technique et juridique aux émigrés tunisiens résidant en Italie et voulant investir en Tunisie individuellement ou avec des partenaires italiens dans les domaines de l'agriculture, de la pêche et de l'agroalimentaire. Gérée par l'UTAP et le CRESM (Centre de Recherches économiques et sociales pour le Méridien) et soutenue financièrement par la Commission européenne et le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement), elle a permis de retenir jusqu'ici une quarantaine de projets. Des Tunisiens vivant en France et en Belgique notamment suivent avec beaucoup d'intérêt cette expérience.

### **Health - April 14<sup>th</sup> 2010**

#### ***Drinking water and sanitation: different trends, multiple disparities***

The World Health Organizations (WHO) and the United Nations' Children's Fund (UNICEF) published their latest report on their Joint Monitoring Programme on Water Supply and Sanitation entitled "*Progress on sanitation and drinking-water - 2010 Update*" in March. This report provides the most recent data on drinking-water and sanitation in 209 countries or territories, as well as the implications these data have in terms of reaching the Millenium Development Goals (MDG's) targeted for 2015. It includes data from household surveys and censuses conducted during the period of 2007-2008, adding to previous data dating back to 1985. All in all, progress has been made in terms of safe drinking water, but more is to be done in terms of sanitation and tackling the abyssal disparities worldwide. This report is thus aimed at policy-makers, donors, governmental and nongovernmental agencies to decide on where to focus efforts and what initiatives to put in place.

The report states that 2.6 billion people (39% of the world's population) live without access to improved sanitation with a majority living in Asia and sub-Saharan Africa. Concerning the North-African region, a decline from 17% to 4% of open defecation, which is said to be the riskiest sanitation practice of all, is stated in the report. The Mediterranean is also reported to be on track to meeting the MDG target on sanitation with the 2008 figures being within 5% of the required rate to meet the target. Taking into account the current progress rates, the MDG sanitation target will nevertheless be missed by almost 1 billion people, considering that the MDG imperative was to halve by 2015 the proportion of people without sustainable access to safe drinking water and basic sanitation. Concerning water, 5.9 billion people (87% of the world's population) now use drinking water from safer and improved sources. The report states that «at current trends, the world will meet or even exceed the water MDG target». 91 to 100% of the population of countries of the Northern Mediterranean use improved drinking water resources, and 76 to 100% of the population in Northern Africa does, according to 2008 sources. The Northern Mediterranean is also reported to be on track to meeting the MDG target on drinking water with the 2008 figures being within 5% of the required rate to meet the target. As for North Africa, some countries such as Morocco, Tunisia and Egypt are on track whereas Algeria holds a 2008 figure that was not within the 10% required rate to meet the target.

The report also underlines the importance of rural - urban disparities, notwithstanding the fact that the world is almost equally populated by urban and rural dwellers. There is indeed improved sanitation coverage among the urban population, on the contrary to a vast majority living in rural areas. The same evaluation is seen in terms of safe drinking water. Indeed, «seven out of ten people without basic sanitation are rural inhabitants and more than eight out of ten people without access to improved drinking-water sources live in rural areas». In Northern Africa 94% of the urban population use improved sanitation, compared to 83% in rural areas. A similar disparity is also seen between the rich and the poor, with the rich in Sub-Saharan Africa being «more than twice as likely to use an improved drinking-water source and almost five times more likely to use improved sanitation facilities». Unsafe water also impacts girls and women more than men according to the report.

## **Technologie - 19 Avril 2010**

### ***L'innovation au service des agriculteurs***

Une armature motorisée sera bientôt vendue aux agriculteurs japonais amplifiant leur force musculaire et les assistant dans leurs tâches quotidiennes. Le professeur Shigeki Toyama et son équipe de l'université d'agriculture et de technologie de Tokyo ont en effet conçu une «*power assist suit*» après 15 ans de recherches. Cette armature est destinée à alléger le travail que l'âge aurait rendu pénible aux agriculteurs japonais dont les deux-tiers environ ont dépassé les 65 ans, dans un pays qui fait face à une forte crise démographique du fait du vieillissement de la population.

Cette technologie de pointe dispose de huit micromoteurs placés au niveau des articulations permettant d'accompagner les mouvements du corps par capteurs et commande vocale. La structure permet ainsi une plus grande agilité et confort à l'agriculteur palliant de ce fait les problèmes de rhumatismes et de maux de dos. Selon l'équipe de recherche, «si le fermier se penche pour déraciner un radis Japonais, son dos sera maintenu droit et il suffira de donner une brève instruction vocale pour que les tiges métalliques articulées au niveau des jambes se raidissent, lui donnant l'impulsion nécessaire pour arracher le légume sans effort». Deux modèles sont ainsi développés, le premier de 31 kilogrammes permettant de ramasser des légumes au sol et de transporter des charges lourdes, et le deuxième de 23 kilogrammes soutenant la colonne vertébrale et les bras pour faciliter le processus de cueillette. Selon le professeur Toyama, la combinaison permettra de diminuer l'effort physique d'environ 62%. Une étude a en effet été effectuée auprès de 102 personnes pour cibler les parties du corps souffrant le plus de la cueillette du raisin.

L'appareil sera sur le marché à partir de 2012 et vendu à environ 8000 euros, un prix qui devrait être divisé par deux une fois la production en série mise en place. Le professeur Toyama demeure réticent à l'idée d'exporter le produit en Europe, *il estime que le projet vise d'abord les spécificités de la situation agricole japonaise*. De nouveaux projets sont également en cours d'élaboration tels que la conception de lunettes multimédia permettant l'obtention en temps réel d'informations utiles pour l'agriculteur comme par exemple le degré de maturation des fruits ainsi observés.

## **Agriculture - April 20<sup>th</sup> 2010**

### ***Leasing and land concessions in the limelight in North Africa***

In early April, villagers in a province near the Cambodian capital blocked the national road in yet another protest against alleged land grabs. This event is one of a long series of protests by local villagers in some developing countries who are opposing land buying from foreign investors, often done without consultation of the local population. Land buying and leasing is a current thriving phenomenon accounting for millions of dollars, driven by governments and companies attempting to address food insecurity and to seek profit. International investors have indeed been increasingly purchasing agricultural land, namely in Africa. Defined by some as «agricultural investments», by others as «land grabs», this issue has sparked many controversies in countries where this practice is overriding.

According to the London-based International Institute for Environment and Development (IIED), which published a report in 2009 entitled «Land grab or development opportunity? Agricultural investment and international land deals in Africa», «these investments can either create new opportunities to improve local living standards, or further marginalize the poor». In most cases according to some local NGO's it is more the latter than the former which is the case. As increased investment can entail macro-level benefits including GDP growth and an increase in government revenue, local farmers tend to loose access to resources on which they depend on for subsistence such as land but also water and wood.

This debate is ongoing and is currently concerning Algeria and Morocco. Indeed, Ould El Hocine Mohamed, the president of the National Chamber of Agriculture in Algeria has recently announced the decision to once again begin leasing agricultural land to foreign companies. This decision met some opposition among local unions and is set to spark many controversies in the weeks to come. Indeed, worries concern the marginalizing effects this decision might have on Algerian farmers as well as the vagueness of the modalities which define these transactions. Many Algerian unions believe that land leasing is not a solution for the country since the capacities and means exist to improve the agricultural sector in Algeria, which has not received enough funding from the government they state. According to the Algerian government however, these leasing procedures are the only way to safeguard the agricultural vocation of these lands. The state currently owns 35% of agricultural lands which constitute 2,8 million hectares. Morocco is also inviting bids from foreign and local investors for the leasing of some 21,000 hectares of farmland which include almost 300 farms varying from 20 hectares to 100 hectares each, as part of its farm reform plans according to the Chief Executive Officer of the government's Farming Development Agency. A majority of these projects involve olive oil, citrus and other fruit tree farming in Morocco, which attract great interest from foreign investors. Morocco leased 80,000 hectares in the last decade, with 24% of the investors being foreigners.

A code of conduct binding international investors in terms of land buying and land concessions for more transparency as well as an obligatory consultation of local populations before land is allocated is a crucial topic that has namely been debated within the World Bank (WB) and the United Nations' Food and Agricultural Organization (FAO). The topic is however a highly delicate one and rallying the private sector to such a code of conduct is a difficult endeavor.

## **Algérie - 21 avril 2010**

### ***Une coopération qui s'intensifie avec le Vietnam***

Huit accords de coopération et de mémorandums d'entente ont été signés le 14 avril à Alger entre l'Algérie et le Vietnam à l'occasion de la visite d'Etat du président Vietnamien Ngyen Minh Triet. Cet entretien s'effectue dans le prolongement de la visite du président algérien Abdelaziz Bouteflika au Vietnam en 2000.

La rencontre a concerné, en sus des conventions d'entraide judiciaire, un accord de coopération en matière de santé vétérinaire, un accord dans le domaine de la protection des végétaux et de la quarantaine végétale ainsi qu'un mémorandum d'entente et de coopération dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture. Ces accords ont été signés par le ministre délégué chargé des affaires maghrébines et africaines Abdelkader Messahel, et le vice-ministre de l'Agriculture et du Développement Rural du Vietnam, Guyen Minh Quang.

Selon le président vietnamien lors de la conférence de presse ayant suivi l'entretien, «Il s'agit de documents importants qui jettent des bases juridiques favorables à la coopération entre les deux pays dans la perspective de créer les conditions d'épanouissement de la coopération bilatérale».

Le président est également revenu sur l'importance de la coopération dans les secteurs du pétrole et de l'agriculture dans le but d'assurer la sécurité alimentaire et énergétique. La nécessité d'un échange d'expériences dans les secteurs de l'agriculture et de l'habitat a également été relevée. Ce partage d'expériences est d'autant plus crucial étant donné que l'Algérie est en cours de négociation de son adhésion à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), et que le Vietnam en est devenu membre récemment. Finalement, le président vietnamien a salué la «forte convergence» des visions politiques vietnamiennes et algériennes revenant ainsi sur les relations historiques entre les deux pays et les fortes potentialités économiques dont ils disposent, malgré un volume d'échange relativement faible, se situant à 55 millions de dollars.

## **Agriculture - 21 avril 2010**

### ***Le secteur vinicole libanais: évolutions et défis***

Le Liban, historiquement un des premiers producteurs de vin au monde, doit faire face aux évolutions et nouvelles réalités liées à la production et consommation mondiale du vin. Le secteur vinicole libanais est un secteur en plein essor, avec une augmentation de 5 à 7 millions de bouteilles produites entre 2000 et 2009 et des exploitations cinq fois plus nombreuses qu'il y a 50 ans où elles étaient au nombre de trois. Le Liban exporte deux fois plus de bouteilles de vin qu'il n'en importe, notamment du fait de l'importante diaspora libanaise aux quatre coins du monde ainsi que du fait que le vin n'est consommé que par une partie marginale de la population libanaise. La demande de la diaspora étant en croissance continue, l'exportation constitue un enjeu crucial pour le secteur vinicole libanais. Cependant, et pour faire face à la concurrence ainsi qu'à la légère diminution de la consommation par personne dans les pays de tradition vinicole, on assiste à une volonté de conforter la qualité du vin libanais, de renforcer sa réglementation et d'atteindre une Appellation Contrôlée afin de mieux protéger le secteur vinicole national et lui assurer une meilleure visibilité à l'international.

En 1996 «l'Union Vinicole du Liban» (UVL) a vu le jour permettant ainsi au secteur d'avoir un intermédiaire direct avec le gouvernement. Serge Hochar, président de l'UVL avait soutenu l'idée selon laquelle il fallait que le secteur soit régi par une loi, et que le pays soit reconnu comme producteur de vin, à une époque où la seule loi portant sur la production du vin datant de 1938 avait été annulée en 1983. Une nouvelle loi fut donc établie en 2000, agréée par l'Union Européenne (UE) et qui concerne les cépages, les vignobles, la vinification ainsi que l'appellation d'origine contrôlée. L'UVL a également eu comme fonction de mettre en œuvre les exigences de l'UE quant aux exportations de vin sur le territoire européen. Une analyse par un laboratoire agréé par le gouvernement libanais suivie d'une validation d'un organe autonome dépendant du ministère de l'Agriculture est en effet impérative avant toute exportation de vin en Europe. Charles Ghostine, directeur de Ksara, un des plus gros producteurs historiques de vin libanais explique qu'il s'agit en effet d'une sorte de visa permettant aux autorités européennes d'avoir des informations validées sur la composition du vin. Une autre étape inhérente au processus d'exportation concerne les protections douanières. Un accord intérimaire entré en vigueur le 1er mars 2003 portant entre autre sur la libre circulation des marchandises et l'échange de produits industriels, agricoles et agro-industriels, stipule l'abaissement progressif des taxes d'importation entre l'UE et le Liban. En effet, les vins libanais jouissent d'une taxe d'importation de 0% en Europe, et les vins européens voient leur taxe diminuer de 70 à 35% pour les vins de qualité et de 70 à 56% pour les vins de table. Il est prévu que les importations de vins européens bénéficient d'un taux de douane nul en 2013.

Quant aux stratégies envisagées par les acteurs vinicoles libanais pour faire face à cette concurrence, le directeur du château Ksara souligne l'importance de la diminution des coûts de production et de la construction d'une image de marque. Le président de l'UVL revient également sur l'absence d'une vraie culture du vin au Liban au détriment d'une «identité propre au vin libanais», très concurrencé par l'*arak*, une boisson traditionnelle alcoolisée et anisée.

## **Food security - April 23<sup>rd</sup> 2010**

### ***A new trust fund for agriculture and food security***

On the 22<sup>nd</sup> of April, the FAO launched the Global Agriculture and Food Security Program (GAFSP), a new multidonor trust fund managed by the World Bank. Its main objective is to "improve food security and incomes in low-income countries through assistance to agriculture". The fund's founding donors, Canada, Korea, Spain, the United States and the Bill and Melinda Gates Foundation pledged initial contributions of \$880 million at the launching. The latter foundation which is meant to contribute with \$30 million is also to share its expertise in the field, since the Bill and Melinda Gates Foundation acquired extensive experience over the last four years with over \$1.5 billion spent on the amelioration of food security.

The Program is a "key instrument to bring to fruition the commitments made in Aquila" according to the FAO Deputy Director-General Jim Butler. Aquila in Italy is where the 2009 G8 meeting was held and where the Aquila Food Security Initiative was created, with world leaders committing to increased funding for sustainable agriculture development and the creation of safety nets for vulnerable populations.

This new instrument is thus meant to tackle the underfunding of country and regional agriculture and food security investment plans. The Program also focuses on country-led initiatives and the provision of technical assistance, and includes both public and private sector financing opportunities to provide grants and loans aimed at enhancing agricultural productivity, linking farmers to marketing, reducing risk and vulnerability, improving non-farm rural livelihoods, and providing capacity development. According to Bill Gates, whose foundation is a partner in this program, part of the solution lies in helping small farmers enhancing productivity through training in new agrarian techniques and acknowledging the pivotal role played by local governments in tackling food security issues.

FAO is currently supporting the preparation of country-led investment strategies which have the potential to apply to the GAFSP. According to Jim Butler, "First and foremost, Nation States need to assume their responsibilities for meeting the basic needs of their people. This requires political and financial commitment, appropriate policies and programmes, the creation of an equitable international environment for expanding trade and aid, and support for regionally driven initiatives". This new trust fund comes at a time of historic levels of hunger worldwide, with over 1 billion people estimated to be undernourished according to the 2009 FAO report "*The State of World Food Insecurity*". Tackling this problem entails major increases in agricultural investment, which according to the FAO need to rise by 50% in order to meet the increased food demand by 2050. Jim Butler argues that "Sustainable agriculture has been proven to drive economic growth, and in so doing provides opportunities for smallholder farmers and ensures improved food security and better nutrition". The FAO Deputy Director-General also underlined the ways in which food production promotes self-reliance and decreasing dependence on outside assistance.

## **Maroc - 26 avril 2010**

### ***Rabat : capitale internationale de la journée de la Terre***

Le 22 avril a marqué le lancement du 40<sup>ème</sup> anniversaire de la journée de la Terre, un événement célébré par plus de 500 millions de personnes dans 184 pays et ayant pour thème cette année, la préservation de l'eau. Pour sa 40<sup>ème</sup> édition, Rabat a été choisie par les organisateurs comme capitale internationale de cet événement, aux cotés de Washington, New York, Shanghai, Rome et Bombay. Il s'agit de la première fois qu'une capitale africaine est sélectionnée pour un tel événement.

Cette journée de la terre célébrée pendant une semaine mettra en lumière les différentes initiatives mise en place par le Maroc dans le domaine du développement durable. Les efforts entrepris pour l'agriculture biologique, le développement des énergies renouvelables ainsi que le Plan climat marocain, entre autres, seront donc mis en avant durant cette semaine. De nombreuses activités auront également lieu au cours de cette manifestation, telles que l'ouverture de l'Espace Ecologie sur l'esplanade des Oudayas à Rabat par la Princesse Lalla Hasnaa, présidente de la Fondation Mohammad VI pour la protection de l'environnement, ainsi que nombreuses performances artistiques liées au thème du développement durable. Des activités de sensibilisation sont également au rendez-vous telles que la tournée d'une caravane de l'eau sensibilisant les agriculteurs à la nécessité de préserver cette ressource, une mobilisation pour une pêche responsable dans les principaux ports du pays ainsi que des opérations de plantation de l'arganier, de palmiers dattiers et de plants d'olives dans sept régions du royaume. Des conventions de coopération énergétique renouvelable ont été signées dans ce cadre entre la France et le Maroc.

De plus, un projet de Charte nationale de l'environnement et du développement durable ayant pour objectif la sauvegarde des espaces, des réserves et des ressources naturelles et destiné à devenir un cadre de référence pour les actions du gouvernement, a été préparé par ce dernier et soumis à un processus de concertation au sein des différentes régions du Maroc.

Selon le directeur de la journée de la Terre, Gerald Torres, Rabat a été sélectionnée du fait de son engagement pour l'environnement ainsi que ses visions stratégiques pour le futur. Il s'agit d'un pays qui suit la voie d'autres pays devenus «verts», avec cependant de nombreuses contraintes, notamment du fait des relations étroites qu'entretiennent l'économie et l'agriculture. La journée de la Terre a été initiée en 1970 par le sénateur américain Gaylord Nelson, afin de sensibiliser les populations à la protection de l'environnement.

### **Algérie - 27 avril 2010**

#### ***Mise en œuvre complexe d'une régulation des prix agricoles***

Des dizaines de milliers de dinars sont engagés pour faire face à l'instabilité du marché des produits agricoles en Algérie, qui semble à nouveau caractériser la période actuelle. Une flambée se manifeste notamment pour les fruits et légumes dont les prix enregistrent régulièrement de nouveaux pics. Certains légumes tels que la tomate, l'oignon et la pomme de terre, constituant l'alimentation de base en Algérie aux côtés des produits céréaliers et laitiers, sont ainsi devenus trop chers pour une partie de la population car ils atteignent 130 à 140 dinars le kilo dans certaines régions.

Ce phénomène fragilise le système de régulation des produits agricoles de large consommation (SYRPALAC), un mécanisme de régulation du marché mis en place par le ministère de l'agriculture et du développement rural algérien en 2008. Celui-ci vise à maintenir le prix des produits agricoles à un niveau acceptable par les consommateurs et les agriculteurs. Il consiste en une prise en charge étatique des frais de stockage de certains produits (tels que les légumes et les viandes rouges et blanches) pendant les périodes de surproduction, afin de les réinjecter sur le marché une fois l'offre devenue inférieure à la demande. Depuis son lancement, ce mécanisme coûte cependant très cher comparativement à son efficacité. La pomme de terre a par exemple coûté à elle seule pour 2008-2009 plus de 100 milliards de centimes. Pas moins de 150 000 tonnes ont été stockées au prix de 1,1 milliards de dinars sur une période de cinq mois seulement, et cela sans qu'une stabilité du prix de la pomme de terre ne soit atteinte. Ce système de stockage pris en charge par l'État engage donc des dizaines de milliards de dinars par an, dans un contexte pourtant qui demeure instable et volatile. Cet échec s'explique selon les spécialistes des questions agricoles et alimentaires par la non-maîtrise des circuits de distribution, augmentant ainsi les intermédiaires et permettant une prolifération de la spéculation. En conséquence, on assiste à une inflation croissante malgré une amélioration de la production agricole locale des dernières années.

### **Espagne - 27 avril 2010**

#### ***Premier programme de Développement Rural Durable***

L'Espagne est sur le point de mettre en œuvre son premier Programme de Développement Rural Durable (*Programa de Desarrollo Rural Sostenible* - PDRS). En effet, après un période de consultation publique qui s'est achevée en décembre 2009, le Conseil du Milieu Rural a approuvé le 22 avril 2010 la version définitive du PDRS 2010-2014. Celle-ci est l'avant-dernière étape pour son approbation finale par le gouvernement.

Le PDRS, développé depuis 2008 par le Ministère espagnol de l'environnement et du milieu rural et marin (MARM), est la concrétisation de la Loi pour le développement durable du milieu rural adoptée en 2007. Celle-ci est née du constat que la politique rurale espagnole était trop agro-centrée et trop sectorielle et qu'il était donc nécessaire d'adopter une approche plus territoriale et intégrée. En conséquence, la loi vise à créer une nouvelle politique rurale espagnole adaptée aux conditions économiques, sociales et environnementales spécifiques du monde rural espagnol, qui viendrait compléter les mesures existantes dans le cadre de la politique agricole européenne et des politiques sectorielles conventionnelles. Ainsi, le PDRS est un outil clé pour la planification de l'action dans le milieu rural de l'Administration centrale espagnole. Ce programme, prévu pour 5 ans, définit une stratégie de développement rural, les zones qualifiées comme rurales, des objectifs multisectoriels à développer par l'Administration centrale et chaque Communauté autonome, ainsi que les procédures de concertation et de cofinancement applicables.

L'objectif principal est d'améliorer le niveau de vie des habitants des zones rurales, notamment les plus marginalisées, à travers des politiques transversales (éducation, culture, santé, logement, transports, communication entre territoires et sécurité dans le milieu rural, entre autres). Le PDRS cherche aussi à améliorer la compétitivité, créer de l'emploi, éviter la dépopulation des zones rurales et encourager le développement durable et l'intégration de l'environnement dans les politiques de développement rural. Le programme concerne une superficie d'environ 430.000 km<sup>2</sup> et 10,5 millions d'habitants. Il sera doté d'un budget de 1.8 milliards d'euros, financé à parité par l'État et les Communautés autonomes. L'approbation du PDRS par le gouvernement est prévue en juillet 2010, puis ça serait le tour des Communautés autonomes de rédiger des plans de région respectifs avec les actions concrètes à développer avant la fin de l'année 2010.

En Espagne, environ 22% de la population, soit 10 millions d'habitants, habitent dans des localités de moins de 10 000 habitants. La valeur annuelle de la production agricole est de 40 000 millions euros. Le secteur agricole emploie environ 800 000 personnes, soit 4% des travailleurs au niveau national, et il est le principal fournisseur de matières premières de la première industrie espagnole, l'agro-alimentaire, pour laquelle environ 500 000 personnes travaillent en Espagne.

### **Lebanon - April 30<sup>th</sup> 2010**

#### **EU support to enhance Lebanese public health protection and access to European markets**

€14 million provided by the European Union (EU) have been implemented by the Lebanese Ministry of Economy and Trade under the «Quality Program». According to Patrick Laurent, head of the EU delegation to Lebanon, the program provided equipment and training for food and animal sanitary control thus enhancing the protection of Lebanese consumers and supporting private sector exports through the increased availability and efficiency of food tests. In a step towards upgrading the Lebanese Quality Infrastructure, the EU funded Laboratory for Food and Animal Sanitary Control at the Lebanese Agricultural Research Institute (LARI) in Fanar, and the Laboratory of Metrology and Isotopic Fractioning at the Université Saint-Joseph Sciences campus in Mkalles have both seen their laboratories equipped and their staff trained. More financial support and capacity building provided by the EU is on the agenda for this year.

The importance of these efforts lies in the facilitation of Lebanese manufactured product export. Indeed, accurate and internationally recognized tests simplify and accelerate the export process. Lebanese wine producers for example can now benefit from wine authenticity certificates delivered by the Laboratory of Metrology and Isotopic Fractioning at the Université Saint-Joseph, a necessary measure in exporting to the EU, Japan or the United States. Sustained cooperation between the EU, the Lebanese government and the different universities in the country thus enhances Lebanese producers' access to European markets. Lebanon's trade with the EU accounts for €325 million in 2008, compared to €231 million in 2004, a figure which accounts for up to 12% of the EU's share of total exports. The EU is Lebanon's third major export partner.

### **Agriculture - 3 mai 2010**

#### ***Développement du réseau Méditerranéen de santé animale (REMESA)***

Les 27 - 30 avril s'est tenu la deuxième réunion du Comité Permanent Conjoint (CPC) du Réseau Méditerranéen Euro-Maghreb de la Santé Animale (REMESA) à Saragosse en Espagne. REMESA est un réseau régional de coopération dans le domaine de la santé animale, regroupant les pays du Nord et du Sud de la Méditerranée et visant à harmoniser les méthodes de surveillance et de lutte ainsi que la prévention et le contrôle des maladies animales transfrontalières. L'importance de cette coopération réside dans le fait que de nombreuses maladies animales présentes en Afrique du Nord tels que la rage, l'influenza aviaire et la fièvre aphteuse *menacent* l'Europe du Sud par le risque de diffusion, ainsi que du fait de la confrontation des deux régions à des problématiques similaires de surveillance et de lutte contre ces maladies.

Il s'agit d'une structure regroupant les services vétérinaires des pays adhérents et créant ainsi un outil de coordination pour les programmes et projets régionaux tout en *renforçant* les dispositifs nationaux. Ce réseau facilite ainsi le partage d'expériences et un échange régulier d'informations zoo-sanitaires avantageant ainsi tout les partenaires de la région et favorisant des initiatives de partenariat euro-méditerranéen. Le travail au niveau national reste cependant primordial et les pays demeurent souverains quant à leurs décisions en matière de surveillance épidémiologique et de partage d'informations sanitaires en dehors de leurs frontières. Ce réseau s'inscrit dans le cadre du Processus de Barcelone pour un partenariat méditerranéen, de l'Union pour la Méditerranée, de la Politique Européenne de Voisinage (PEV) ainsi que de l'Union du Maghreb Arabe (UMA).

La nécessité d'établir un tel réseau s'est traduit en octobre 2007, par la mise en place d'une série de mécanismes de coordination régionale sur la base de deux réunions annuelles portant sur la coopération transfrontalière et l'échange d'information entre les services vétérinaires de la région. Cette initiative fut lancée par l'unité FAO-ECTAD (l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture et le Centre d'Urgence pour les maladies transfrontalières Animales) du Centre Régional de Santé Animale pour l'Afrique du Nord (CRSA-AN). En avril 2008, lors de la deuxième réunion de coordination régionale organisée par le ministère espagnol de l'agriculture, l'unité FAO-ECTAD / CRSA-AN lance l'initiative REMESA, saluée par les participants d'Afrique du Nord et d'Europe du Sud. L'étude finale du projet est ainsi approuvée par tous les partenaires lors de la 77ème session générale de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE) en mai 2009 à Paris. C'est finalement en juillet 2009 que la première réunion du Comité Permanent Conjoint (CPC) du REMESA organisé à Tunis a lieu, définissant ainsi le Plan d'Action Annuel du réseau ainsi que les termes de référence de l'organe directeur du REMESA, et attribuant la présidence annuelle conjointe du comité du REMESA pour 2010 à l'Espagne et à l'Algérie.

### **Sécurité alimentaire - 4 mai 2010**

#### **25 milliards de dollars pour l'agriculture dans le monde arabe**

Un programme d'urgence en matière de sécurité alimentaire dans le monde arabe a été décidé le 26 avril à Alger, lors de la 36ème session du conseil exécutif de l'Organisation Arabe pour le Développement Agricole (OADA). 25 milliards de dollars sont prévus sur une période de 20 ans, avec une première étape prévue de 2010 à 2015, une deuxième de 2015 à 2020 et une dernière de 2020 à 2030, dans une volonté de la part du directeur général de l'OADA, Tarek Ben Moussa Al Zadjali, de décliner le programme à court, moyen et long terme. Lors de l'ouverture de la session, le président de l'Algérie, a appelé à "l'élaboration d'une stratégie agro-alimentaire pour construire un ensemble arabe économique, technologique, industriel et agricole viable pour utiliser son marché intérieur en vue de s'intégrer à l'économie mondiale".

Ce programme d'urgence vise les cultures qui se trouvent en déficit dans de nombreux pays arabes tels que le blé, le riz et l'orge. L'objectif de cette initiative est d'alléger la facture alimentaire dans les pays arabes, de créer des opportunités d'investissements et d'augmenter les capacités de production tout en préservant la stabilité politique et sociale dans les sociétés arabes.

Trois options de financement seront étudiées par les promoteurs du projet, à savoir: la création d'un Fonds arabe destiné au développement agricole et la sécurité alimentaire; l'ouverture d'un compte spécial financé par les entreprises; les fonds monétaires arabes et la banque islamique; et finalement, une subvention de la part du Fonds arabe de développement économique et social (FADES).

Neuf pays (Algérie, Tunisie, Syrie, Arabie saoudite, Soudan, Irak, Maghreb, Yémen et Egypte) soutiennent ce programme, qui émane de la session de l'assemblée générale de l'OADA qui s'est tenue en 2008 à Riyad. Plusieurs thèmes en relation avec l'activité de l'organisation ont également été abordés durant ce congrès, tels que la déclaration de Riyad pour le renforcement de la coopération arabe ainsi que le débat sur l'évolution du développement agricole. L'OADA a été créée en 1970 suite à la volonté des pays arabes de renforcer la coordination dans le domaine de l'agriculture et du développement économique. Travaillant sous l'égide de la Ligue Arabe, l'organisation est basée à Khartoum.

### **Euro-Méditerranée - 6 mai 2010**

#### ***Le Parlement européen appelle à la relance de la coopération régionale***

A travers la rédaction d'un rapport de synthèse à vocation stratégique, les députés de la commission des affaires étrangères du Parlement européen ont affiché leur volonté de soutenir le processus de l'Union pour la Méditerranée (UpM) par un «engagement historique» des chefs d'Etat et de gouvernement lors du deuxième sommet qui devrait avoir lieu le 7 juin prochain à Barcelone, afin de doter les projets de coopération identifiés "à la hauteur des enjeux" et de consolider les institutions du processus. Lancée en juillet 2008 à Paris, l'UpM visait à revitaliser le processus de Barcelone en axant sur la coopération avec les pays méditerranéens autour d'une multitude de projets. Un contexte politique et économique global défavorable a cependant ralenti le rythme envisagé pour les actions et la mise en œuvre de ces projets censés stimuler le développement solidaire et durable de l'espace méditerranéen.

Les députés de la commission des affaires étrangères du Parlement ont adopté un rapport témoignant de leur soutien à l'UpM alors que se rapproche la date prévue pour le deuxième sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des 43 pays concernés. Le document souligne notamment que les conflits qui minent la scène méditerranéenne tels que le conflit israélo-palestinien, chypriote ou celui du Sahara Occidental ne doivent "pas freiner la possibilité d'avancer concrètement vers des coopérations sectorielles et multilatérales", tout en notant qu'un réel succès de l'UpM ne pourrait voir le jour sans une résolution progressive de ces conflits. Un autre élément inhibant la pleine réussite de l'UpM souligné par les députés, concerne la prédominance des relations bilatérales au détriment d'une approche plus globale, freinant ainsi le processus d'intégration et de réformes démocratiques. Il est certain que cette bilatéralisation des relations entre d'une part l'UE et de l'autre les pays partenaires méditerranéens (PPM) constitue une tendance qui s'accélère. Celle-ci résulte assurément de réalités nationales diverses entre les PPM et de volontés diplomatiques visant à privilégier la différenciation pour construire la nature de la coopération avec l'Europe.

La résolution prévue propose en outre de doter le secrétariat technique de l'UpM de moyens adéquats pour permettre la mise en place des projets prévus. Ce secrétariat, en place depuis Mars 2010 à Barcelone, est dirigé par le jordanien Ahmad Massa'deh. La mise en place d'un Erasmus junior euro-méditerranéen pour intensifier les échanges scolaires entre Etats membres de l'UpM est également proposée par la résolution. La résolution porte de plus sur le domaine énergétique et agricole, en appelant à une mise en œuvre «rapide» du Plan solaire méditerranéen et de l'initiative Desertec. Cette dernière s'emploie à mettre les déserts et la technologie au service d'une sécurité énergétique et hydraulique, tout en encourageant les Etats de l'UpM à œuvrer vers une plus grande convergence des politiques agricoles euro-méditerranéennes, insistant sur le caractère fondamental du développement agricole et rural dans la région. Un renforcement du contrôle parlementaire de l'UpM, dévolu à l'Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne (APEM) est finalement préconisé pour la définition des axes de travail et le suivi des projets et budgets engagés. Le rapport doit être approuvé le 17-19 mai prochain par le Parlement européen en séance plénière.

## **Alimentation - 7 mai 2010**

### ***Vers une remise en valeur des produits traditionnels***

L'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) en France, porte-parole des entreprises agroalimentaires auprès des pouvoirs publics, institutions, et du grand public, a participé à un projet baptisé « Truefood » (*Traditional United Europe Food*), dont l'objectif est de favoriser l'innovation dans le domaine des produits alimentaires traditionnels. Ces derniers concernent les produits portant une indication de l'origine ainsi que les produits locaux et nationaux utilisés dans la cuisine traditionnelle. Il s'agit d'un projet de recherche financé en partie par la Commission européenne avec un budget total de 23 millions d'euros sur une durée de quatre ans, finalisé le 30 avril 2010. Ce projet a regroupé environ 11 fédérations nationales des industries alimentaires (dont l'ANIA pour la France mais également l'Italie, l'Espagne, la Grèce et la Turquie), et plus de 30 centres de recherche alimentaire.

Le programme « Truefood » vise à augmenter la compétitivité de l'industrie alimentaire européenne, et tout particulièrement celle des produits traditionnels, en améliorant la qualité et la sécurité des produits, tout en axant sur les possibilités d'innovation dans un marché alimentaire globalisé de plus en plus compétitif. Les moyens mis en œuvre pour atteindre un tel objectif ont été une forte intégration de la recherche et du développement à travers la formation, la diffusion et le transfert de technologie aux entreprises. Le programme a ainsi proposé des pistes pour rendre les chaînes d'approvisionnement des entreprises plus efficaces et la composition nutritionnelle de leurs produits plus optimale. Il s'agissait également d'identifier et de mesurer les attentes et les comportements du consommateur et de déterminer des innovations qui pourraient être introduites dans l'industrie alimentaire traditionnelle garantissent la sécurité alimentaire, notamment concernant les dangers microbiologiques et chimiques. Il importait de plus d'identifier des innovations qui conservent ou améliorent les caractéristiques de qualité reconnues par les consommateurs de produits traditionnels telles que les qualités sensorielles, environnementales et éthiques.

Des formations gratuites aux entreprises ont été de ce fait proposées par les fédérations nationales des industries alimentaires sur des thèmes liés aux axes de travail du programme, tels que la perception des produits alimentaires traditionnels par le consommateur, la gestion de la chaîne alimentaire, la sécurité alimentaire et le marketing. Ces formations concernaient notamment les petites et moyennes entreprises qui manquent souvent de facilités ou de capital pour établir des systèmes d'assurance pour la sécurité toxicologique et microbiologique et qui sont souvent moins avancées sur le terrain de la recherche que les multinationales. A rappeler que l'industrie alimentaire européenne (dont une grande partie fabrique des produits traditionnels) représente le premier secteur dans l'Union Européenne (UE) avec un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 840 milliard d'euros en 2006, et qui emploie 3,9 millions de personnes.

## **Fisheries - May 10<sup>th</sup> 2010**

### ***EU to tackle overfishing through improved policies***

On May 6<sup>th</sup> 2010, European Union (UE) ministers set out to overhaul their 840 million euro-a-year fishing subsidies policy by next year, in order to avoid overfishing and in view of making the industry more sustainable. EU fishing subsidies were introduced in the 1970's to boost fish production by supporting investment in larger and more efficient fleets. Progressively, the subsidies helped create overcapacity in the sector which led to overfishing and stock depletion.

Since then, the policy has evolved into a more balanced fleet size coinciding with available fish stocks in order to even out fishery resources and their exploitation. The latter was the main objective of the Financial Instrument for Fisheries Guidance (FIFG) which is the financial component of the EU's Common Fisheries Policy (CFP) that ran between 2000 and 2006 with a budget of €4.119 billion. The FIFG was succeeded by the European Fisheries Fund (EFF) which runs for the period of 2007-2013 with a total budget of €3.8 billion, and aims at supporting "sustainable exploitation of fisheries resources and a stable balance between these resources and the capacity of Community fishing fleet". The CFP was reviewed in 2008 by the European Commission and is meant to be reformed in 2012. Spanish Agriculture and Fisheries Minister Elena Espinosa, who chaired a meeting of the bloc's fisheries ministers in Spain last month, said that the EU planned to distinguish between small-scale and industrial fishing in the new version of the CFP. No definition of "small-scale" has been agreed upon for the reform, but current estimates show that small vessels make up for almost 80% of the EU fishing fleet.

Another proposal is said to be the creation of a specific fund for small-scale fishing. The creation of "International Transferable Rights" (ITR) is also debated, which would allow firms in one member state to buy fishing quotas from another, in view of addressing overcapacity at the national level. Overfishing has been an increasingly dangerous phenomenon across Europe. In the United Kingdom, scientists claim that fish stocks have declined by 94% in the past 118 years and commercial fishing has led to the collapse in numbers of many species. The latest EU data show that fishing and processing provided work for 229,702 people in the EU in 2004 and indicate that the EU fleet landed 4.44 million tons of fish in 2006, worth €6.7 billion, making up for the third largest catch in the world behind China's and Peru's. The NGO Greenpeace has called on the EU to cut its fleet and set aside 40% of EU waters as protected marine reserves.

## **European Union - May 11<sup>th</sup> 2010**

### ***Modalities and processes for the CAP reform***

The European Union (EU)'s Common Agricultural Policy (CAP) is due to be reformed by 2013, a reform which, according to European Commission officials, should be conducted in a way that "unlocks the potential of rural areas to contribute to the bloc's economic growth strategy for 2020". This debate on the PAC's reform post-2013 was initiated in 2009 and continues this year in the context of a general review of the EU budget and the adoption in March 2010 of "Europe 2020", a new strategy replacing the 2000 Lisbon agenda for smart, sustainable and inclusive growth and jobs in the EU. The strategy deals with the economic and financial crisis and confronts the problem of climate change and the loss of competitiveness. Given that agriculture can contribute significantly to growth, is indispensable for employment and plays a big role in intelligent, sustainable and inclusive growth, the PAC's reform is vital for the "Europe 2020" strategy.

It is for the PAC to contribute to the latter strategy that the objectives of the Policy need to be sharpened and the delivery system changed. This can be done through fostering "green" and innovative technologies, investing in skills, training and entrepreneurship and improving competitiveness by promoting farming that uses and manages resources in a sustainable manner. Providing aid for investment in renewable energy such as biogas to help farmers produce their own energy from manure is an example of such an investment. Indeed according to Loretta Dormal-Marino, deputy director-general of the Commission's agriculture and rural development department, who spoke at a congress of the International Federation of Agricultural Journalists on April 22<sup>nd</sup> "there is more to rural areas than just farming" and "the policy's area of cooperation goes beyond agriculture", as is illustrated by off-farm sources of income and micro-enterprise initiatives. In order for the CAP to go beyond just agricultural issues, it thus needs to be flexible and help farmers find their place in local, regional, national and international markets said Agriculture Commissioner Dacian Cioloş. Another means to make the PAC match the "Europe 2020" agenda is fostering a competitive agricultural sector, preserving natural resources and boosting the overall development of rural areas. Improving competitiveness can be achieved through "green" investments, including technology for adapting to climate change and developing renewable energies. Direct payments for land managers in return for services to support climate change mitigation and sustainable land management is thus a viable option.

While the CAP is an EU policy, it is also adapted by member states according to their needs, a fact that is illustrated by the shared financing of the €231 foreseen for the 2007-2013 period. Indeed, around €96 billion comes from the EU budget, €70 billion is national financing and some €65 billion is private expenditure. More freedom might need to be given to member states and regional authorities to go about the changes stated earlier, according to Dormal-Marino; which should then be accompanied by increased accountability and more targeted measures concludes the deputy director-general. Among the most contentious issues for the reform is whether to cut the CAP budget, which currently represents around 40% of total EU spending, and the ways to reform the direct payment system. The debate on the CAP reform will continue throughout 2010 in an effort to exchange with the European society. Indeed, a Eurobarometer survey showed that over 90% of European citizens consider that agriculture is important for the future and expect agriculture to provide them with safe, healthy, good-quality food. However, and according to Dacian Cioloş' speech to the European Parliament's Agriculture Committee in Brussels on April 12<sup>th</sup> 2010, the survey also showed that most Europeans do not really know what the CAP is. An EU-wide public debate on the issue was thus launched for 2010 by Dacian Cioloş. The Commission will then publish legal proposal and begin negotiations with the European Parliament and Council in 2011, before drafting a new CAP strategy and program in 2013. The implementation of the new CAP is to begin in 2014.

## **Maroc - 12 mai 2010**

### ***Le Salon international de l'Agriculture dédié à la qualité des produits et au développement durable***

Organisée à Meknès du 22 avril au 2 mai 2010, la 5<sup>ème</sup> session du SIAM (Salon international de l'Agriculture au Maroc) a largement tenu ses promesses : un succès professionnel et populaire qui s'est traduit surtout par la présence d'environ 800 exposants dont 184 étrangers et près de 800 000 visiteurs venus déguster les produits typiques des 16 régions du Royaume et d'autres contrées en dehors du Maroc, écouter et voir les explications, les démonstrations et participer aux concours articulés cette année autour de la qualité des produits et des impératifs du développement agricole et rural durable.

Trois stands réservés aux exposants étrangers auront marqué plus que les autres la 5<sup>ème</sup> édition du SIAM : celui de l'Algérie qui y a participé pour la première fois, et les deux stands américain et allemand. Composée d'une trentaine de personnes et conduite par Rachid Benaïssa, Ministre de l'Agriculture et du Développement rural, la délégation algérienne y a représenté les institutions ministérielles chargées du développement agricole dans le pays et les organisations professionnelles notamment dans les secteurs de l'agroalimentaire, des produits du terroir (olives, dattes, vigne et miel) et du machinisme agricole. La journée dédiée à l'Algérie y a été consacrée aux programmes nouveaux conçus pour développer l'agriculture algérienne au cours de la période 2010-2014. Les Etats-Unis, quant à eux, ont été représentés au salon par l'Agence américaine de Développement international (USAID), l'Agence du défi du millénaire (MCC) et le département US de l'Agriculture. Les exposants américains ont mis à profit leur cinquième participation au salon pour mieux organiser et développer l'échange d'informations entre les opérateurs des deux pays en ce qui concerne notamment la qualité des produits. En ce qui concerne l'Allemagne qui a été l'invité d'honneur du salon, signalons tout particulièrement le débat fructueux organisé dans le cadre d'un forum maroco-allemand portant sur l'élevage bovin et la signature de deux conventions de coopération sur la sécurité alimentaire et " le développement des écosystèmes naturels et des ressources forestières, agricoles et pastorales".

Le développement des agropoles au Maroc a été, en outre, un des sujets de discussion du SIAM. Le Centre régional de l'investissement de Meknès-Tafilalet et la Chambre française du commerce et de l'industrie du Maroc ont en effet tenu une rencontre sous le thème « Le développement des agropoles au Maroc, vision et état d'avancement ». Un aperçu détaillé de l'Agropolis de Meknès fut exposé, pour laquelle un projet de création d'un pôle de compétence en industrie agricole (agropolis) a été signé durant la 5<sup>ème</sup> édition du SIAM. Ce projet vise à renforcer la place de la région de Meknes-Tafilalet en tant que pôle central des domaines agricoles et agro-alimentaires et à améliorer la compétitivité de ces secteurs. La cité agro-industrielle, dont la construction est en cours, regroupe des fonctions de support à l'industrie agroalimentaire et sera sous la supervision du ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime. Ce projet permettra la création de plus de 18 000 emplois. De plus, l'Office chérifien des phosphates (OCP) a annoncé le lancement d'un fonds d'investissement agricole marocain sous le nom de « OCP Innovation Fund for Agriculture ». Selon le directeur général de la Fondation OCP Mohammed Soual, le fonds est dès à présent fonctionnel et le financement de quelques projets agricoles est en cours de finalisation. Le fonds qui est initialement doté de 200 millions de dirhams (18 millions d'euros) sur une période de quatre ans, vise au développement des stratégies d'accroissement et de diversification des productions agricoles d'une quarantaine d'entreprises, associations et coopératives situées dans 5 régions différentes. Les produits visés par ce fonds sont des produits à haute valeur ajoutée pour l'agriculteur, et des projets de production végétale et animale. D'autres plans prévus par le fonds concernent l'irrigation raisonnée, la réhabilitation de terrains miniers et la production d'agocarburants. Un programme d'optimisation de l'utilisation de fertilisants a également été mis en place offrant des conseils et formations aux agriculteurs. Un accès de ces derniers aux cartes régionales de fertilité sera également garanti.

## **Egypte - 14 mai 2010**

### ***Négociations sur l'avenir du partage des eaux du Nil***

La diplomatie égyptienne travaille d'arrache-pied pour permettre la reprise des négociations à propos des conditions présidant au partage des eaux du Nil. Deux jours après l'échec de celles menées à Charm el Cheikh à ce sujet les 13 et 14 avril dernier, Mohammed Nasreddine Allam, Ministre égyptien des Ressources en eau et de l'Irrigation, a annoncé que les pays riverains du Nil devraient se réunir à Addis- Abeba le 6 juin prochain pour essayer de relancer les négociations. Il faut rappeler qu'à l'issue de la dernière réunion, huit autres pays membres de l'Initiative du Bassin du Nil (NBI) ont menacé de signer le 14 mai 2010 au plus tard, un accord cadre ouvrant la voie à l'établissement d'une commission permanente chargée de distribuer les eaux du fleuve entre les dix membres du Bassin. Or, l'Egypte refuse de s'associer à cet arrangement car elle estime qu'il se ferait aux dépens de ses droits et de ses besoins tels qu'ils ont été affirmés par deux accords précédents. Le premier a été, en effet, conclu en 1929 entre l'Egypte et la Grande Bretagne au nom de ses anciennes colonies de l'Afrique de l'est. Le deuxième accord signé en 1959 a été conclu entre l'Egypte et le Soudan, c'est-à-dire les deux pays d'embouchure du Nil. Ces deux accords autorisent l'Egypte à puiser dans le Nil tous les ans 55,5 milliards de mètres cubes d'eau et d'avoir un droit de veto sur les aménagements réalisés en amont du fleuve. Outre ces droits invoqués par l'Egypte pour justifier son refus de l'accord cadre proposé récemment par huit autres pays riverains du Nil, les autorités égyptiennes estiment qu'en acceptant déjà les termes des accords précédents, leur pays ferait des concessions importantes compte tenu du fait que le Nil constitue sa seule manne hydraulique, contrairement aux autres pays riverains disposant d'autres ressources du reste peu exploitées. Un autre argument avancé par l'Egypte pour amener ses partenaires à ne pas enterrer les anciens accords relatifs au partage des eaux du fleuve : en 2025, le quota annuel égyptien par tête d'habitant devrait se situer autour de 630 mètres cubes d'eau contre 1213 mètres cubes en 1990 compte tenu de l'accroissement démographique.

Lors d'une séance parlementaire consacrée à ce sujet et tenue au Caire, tous les intervenants ont été unanimes : l'Egypte devrait prendre toutes les mesures nécessaires pour défendre ses droits historiques à propos des eaux du Nil. Les responsables politiques sont persuadés que la tâche à laquelle s'attèle aujourd'hui la diplomatie égyptienne portera ses fruits. A l'issue de la réunion de Charm el Cheikh, certains ont évoqué, en effet, la possibilité d'une longue rupture des négociations entre les pays riverains du Nil. Mais l'Egypte semble marquer plusieurs points sinon pour résoudre le problème, du moins pour maintenir le dialogue avec l'ensemble de ses partenaires. Soutenue par le Soudan et "comprise" depuis quelques jours par le président érythréen Assias Afeworki, lors d'une interview accordée à la télévision égyptienne, la thèse défendue par l'Egypte vient d'être soumise par les autorités à des experts chevronnés en droit international pour la rendre plus claire et plus percutante. Quoi qu'il en soit, la diplomatie égyptienne est confiante dans l'avenir des négociations qui pourraient donc reprendre le mois prochain en Ethiopie, c'est -à- dire le pays le plus contestataire des accords en vigueur et, qui plus est, contrôle les sources du Nil bleu alimentant 85% du débit du fleuve. La NBI, rappelons-le, regroupe les dix pays suivants : la Tanzanie, le Burundi, le Rwanda, la République démocratique du Congo, l'Ouganda, le Kenya, l'Ethiopie, l'Erythrée, le Soudan et l'Egypte.

## **Food - May 17<sup>th</sup> 2010**

### ***Using science and technology to achieve better food safety***

On May 10<sup>th</sup> 2010, representatives of the European Food Safety Authority (EFSA), European and Italian institutions, the Spanish presidency of the European Union (EU), research institutes and universities, and food chain stakeholders met in Parma, Italy for a conference entitled "Can science and innovation build a more sustainable food chain?." This conference dealt with the ways to ensure the sustainability and safety of agricultural and food production systems while the global population is expected to reach 9 billion by 2050, and the means to best promote innovation at every step of the food chain. How to best ally innovation and safety was thus the pivotal question at the conference.

According to Catherine Geslain-Lanéelle, EFSA's Executive Director, innovation can bring many benefits to the consumer and the environment. However, it is essential to assess the risks that also come with these new technologies. Innovation indeed needs to correspond to broader values of society notes the EU Commissioner for Health and Consumer Policy, John Dalli. The benefits of innovation also need to be clear to consumers through an effective and clear communication plan. New processes to assess efficacy and new risk assessment methodologies are such examples.

The challenges that thus arise are the difficulty in finding data in areas such as nanotechnology or Genetically Modified Organisms (GMOs) and grounding European legislation in the best scientific techniques and innovation. "Responsible innovation", states John Dalli, combining cutting edge innovation and enhancing the consumers' confidence is thus the motto. Among other issues that were discussed were the contribution of various parties to a sustainable food chain, the ways in which policy makers at the national and EU level can help stimulate sustainable innovation, pesticides and protection products as well as "novel foods", which cover EU rules for granting access to the market to food products that have not been used in the EU before.

The "safety first" approach was finally strongly underlined during the conference. Indeed, without safety, issues such as quality and innovation have no grounding. The food safety system of the EU has been improved over the past decade in so much as it is referred to as the "silent revolution". Indeed, the system started off by the General Food Law of 2002 setting out the basic principles and measures replacing the patchwork of laws that has been present throughout the years. This was followed by effective traceability rules and an upgraded Rapid Alert System, enabling a rapid identification of potentially dangerous products. This and other processes thus account for the now coherent and streamlined European food safety system that exists today.

### **Espagne - 19 mai 2010**

#### ***La promotion gastronomique pour favoriser les secteurs touristique et agricole***

Le Fédération espagnole de l'Hôtellerie (FEHR), conjointement avec un groupe de 150 chefs cuisiniers espagnols, a présenté le 17 mai le projet « *Saborea España* » (*Tasting Spain*, en anglais) visant à promouvoir le tourisme gastronomique. L'idée est née, selon les initiateurs, comme une réponse aux difficultés de l'Espagne à être performante dans le développement de propositions touristiques gastronomiques, alors que certains produits alimentaires traditionnels ibériques sont réputés pour leur qualité, et possèdent une attractivité forte à travers le monde. C'est ainsi qu'ils ont créé en juillet 2009 une Association pour lancer ce projet, dont le président est le cuisinier vasque Pedro Subijana.

Depuis, le projet a reçu l'appui financier du ministère espagnol de Tourisme avec qui l'Association a signé une convention de trois ans. Cette initiative cherche d'abord à élargir le concept de tourisme gastronomique en travaillant le concept de culture gastronomique espagnole authentique, liée au territoire. Avec le slogan « Savourez l'Espagne », à travers un plat, une cuisine, un restaurant, l'objectif est bien de rapprocher le touriste de la culture, de l'histoire et des traditions espagnoles. Dans la pratique, le projet cherche à créer des événements gastronomiques permettant d'offrir un catalogue de produits touristiques élargi. Il s'agit donc de développer des produits spécifiques comme des « gastro-cartes » ou des concours gastronomiques tels qu'un concours international de tapas (« Expotapas »). Le projet est mis en œuvre avec la collaboration des municipalités et des entreprises hôtelières locales. Il a été dans un premier temps lancé dans sept villes pilotes (Sant Jacques de Compostelle, Saint-Sébastien, Lleida, Valladolid, Gijón, Cambrils et Lanzarote). Depuis, d'autres villes de la péninsule comme Valence ou Zaragoza se sont joints à l'association, le but étant de compter 30 destinations en début 2011. L'objectif final est donc d'améliorer les possibilités du tourisme gastronomique et vinicole, de diversifier le secteur et de développer l'activité touristique hors-saison ainsi que de consolider des destinations de qualité. Sur le plan international, le projet vise à améliorer l'image internationale de l'Espagne et de mettre à profit la gastronomie pour augmenter sa compétitivité touristique.

Autre objectif stratégique pour l'économie nationale, la connexion plus forte entre les secteurs primaire et tertiaire. En effet, l'agriculture, le secteur de l'élevage et la pêche, qui traversent des moments de forte crise, devraient pouvoir profiter des nouvelles opportunités créées dans le secteur touristique. La promotion de la gastronomie espagnole a été aussi marquée cette année par la tenue, dans le cadre de la Présidence espagnole de l'Union européenne, du Premier Congrès européen de Tourisme et Gastronomie à Madrid le 25 avril 2010.

## **Tunisie - 20 Mai 2010**

### **Agriculture biologique : lancement du label bio-Tunisia**

La première édition de la semaine du produit biologique s'est tenue en Tunisie du 10 au 16 mai, organisée par le ministère de l'Agriculture hydrauliques et de la Pêche, en coopération avec l'Union tunisienne de l'agriculture et de la pêche (UTAP). Une conférence nationale a été organisée sur l'agriculture biologique avec la participation de plus de 400 agriculteurs, producteurs, bureaux de contrôle et d'accréditation et étudiants des instituts supérieurs agronomiques. C'est au cours de cette manifestation que le label « Bio Tunisia » a été lancé. Ce label sera décerné aux produits biologiques tunisiens en conformité avec les standards en vigueur avec en premier lieu l'huile d'olive, les dattes et les céréales. Il permettra ainsi de mieux faire connaître les produits biologiques tunisiens dans le monde, de les identifier parmi d'autres produits et d'améliorer leur positionnement sur les marchés locaux et étrangers. Cela s'inscrit dans une perspective visant à promouvoir l'agriculture biologique en Tunisie, un secteur en essor depuis quelques années.

La Tunisie occupe la 24ème position mondiale et la 2ème à l'échelle africaine en matière d'exportation des produits agricoles biologiques. C'est également le plus grand producteur d'huile d'olive bio dans le monde. Selon un rapport du Oxford Business Group sur la Tunisie, la production de semences biologiques a connu une forte augmentation de 2002 à 2008 passant de 9 000 tonnes à 170 000 tonnes, alors que les recettes provenant des exportations sont passées de 1,7 million d'euros en 2003 à 33,5 millions d'euros en 2008. Les superficies consacrées à l'agriculture biologique sont également passées de 300 hectares en 1997 à 300 000 hectares aujourd'hui et le nombre des agriculteurs biologiques a quadruplé en dix ans. De plus, la Tunisie a obtenu en 2009 l'accréditation de la Commission Européenne en tant qu'exportateur biologique, pour devenir ainsi le 8ème pays accrédité dans ce domaine sur le marché de l'Union Européenne. Les efforts de la Tunisie pour encourager ce secteur ont été nombreux. Plusieurs campagnes promotionnelles et subventions ont été organisées. Une commission nationale a également été créée, chargée de l'élaboration, l'évaluation et le suivi des travaux de recherches dans le domaine de l'agriculture biologique. Le président a de plus décidé d'inscrire l'agriculture biologique comme point permanent à l'ordre du jour du conseil des ministres en janvier 2010 et 8 timbres-poste consacrés aux produits de l'agriculture biologique ont été émis le 12 mai 2010 par la Poste Tunisienne, témoins de la volonté politique du pays à consacrer l'agriculture biologique comme stratégie de lutte pour la sécurité alimentaire, de développement de l'agriculture tunisienne et de promotion de l'économie nationale.

## **Euro-méditerranée - 21 mai 2010**

### ***Evolution des négociations agricoles euro-méditerranéennes en 2009***

La Commission européenne a publié le 12 mai 2010 son Bilan annuel concernant la Politique européenne de voisinage (PEV) qui présente les avancées enregistrées en 2009 dans la coopération entre l'Union européenne (UE) et ses voisins de l'est et du sud avec lesquels des Plans d'action ont été arrêtés depuis 2004. Au niveau économique et commercial, et sur la base de ces plans d'action conjoints, l'UE soutient l'instauration de zones de libre-échange approfondies qui permettent l'accès au marché intérieur des pays partenaires. Ceci passe notamment par un démantèlement tarifaire et par une mise en convergence des politiques et des normes réglementaires des partenaires avec celles de l'UE. A partir de ces rapports de Bilan on peut donc connaître les évolutions des négociations de la libéralisation des échanges agricoles entre l'UE et les pays partenaires méditerranéens (PPM) ainsi que les avancées en matière de réformes sanitaires et phytosanitaires pour les produits issus de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.

D'abord il faut souligner la signature des accords de libéralisation additionnelle des échanges de produits agricoles, de produits agricoles transformés et de produits de la pêche entre l'UE et l'Égypte et Israël et la conclusion des négociations avec le Maroc. L'accord avec l'Égypte, qui doit entrer en vigueur à partir de juin 2010 après son approbation par le Parlement égyptien, laisse un nombre très limité de produits sensibles soumis à certaines protections sur les deux côtés. Celui avec Israël, entré en vigueur en janvier 2010, permet une libéralisation complète de 95% des produits agricoles transformés. Des négociations pour un approfondissement de la libéralisation des échanges agricoles se poursuivent avec la Tunisie. D'autre part, des protocoles bilatéraux pour la création d'un mécanisme de règlement de différends en matière commerciale ont été conclus avec la Jordanie, le Liban, la Tunisie et le Maroc. Les négociations continuent avec l'Égypte et l'Autorité palestinienne dans ce sens. L'Autorité palestinienne a aussi adopté le protocole Pan-Euro-Méditerranéen de cumul d'origine, qui applique des règles identiques en matière de détermination d'origine des produits échangés.

Pour ce qui est des questions sanitaires et phytosanitaires (SPS), les rapports notent que les PPM ont continué à adapter ou préparer leurs législations nationales pour les rapprocher de la législation communautaire (Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc et Tunisie). Ainsi, au Maroc une agence de sécurité alimentaire a été formellement mise en place, l'Office national de sécurité sanitaire des aliments (ONSSA), devenue opérationnelle en janvier 2010. En outre, la majorité des PPM sont déjà connectés à la fenêtre extérieure du Système d'alerte rapide européen pour les denrées alimentaires et les aliments pour les animaux (RASFF). Enfin, en 2009, des séminaires sur la question de la sécurité alimentaire ont été organisés avec l'Autorité européenne pour la sécurité des aliments (EFSA) et le programme de formation « *Better Training for Safer Food* » sur ces questions s'est poursuivi. Sur le plan de la coopération régionale, lors de la 8<sup>ème</sup> réunion ministérielle de commerce de l'Union pour la Méditerranée, tenue à Bruxelles en décembre 2009, les ministres ont globalement approuvé la Feuille de route du Commerce Euromed au-delà de 2010, seule la Syrie a présenté des réserves sur certains aspects. A long terme, l'objectif de la Feuille de route est de créer une Zone de libre-échange euro-méditerranéenne approfondie. Les ministres ont aussi approuvé les conclusions de la convention régionale unique sur les règles d'origine préférentielles pour le secteur pan-euro-méditerranéen, qui remplacera le réseau actuel de protocoles, qui permettra l'inclusion des Balkans occidentaux dans le système pan-euro-méditerranéen et préparera le terrain pour la simplification des règles d'origine pan-euro-méditerranéennes.

La Commission européenne estime dans son rapport général que l'ouverture du marché bénéficie à toutes les parties notamment grâce à la construction d'un environnement réglementaire partagé car « *plus l'espace économique dans lequel les normes et standards de l'UE sont d'application s'étend, plus le modèle réglementaire de l'UE est admis internationalement. Les opérateurs économiques de l'UE et de ses partenaires peuvent en tirer un avantage concurrentiel : ils produisent déjà pour le marché élargi de l'UE et mieux les normes et standards de l'UE sont acceptés, plus leur accès aux marchés extérieurs s'en trouve facilité* ». Or, au même temps les rapports soulignent que, de manière globale, les échanges commerciaux bilatéraux entre l'UE et les PPM ont souffert une forte diminution en 2009 par rapport aux années précédentes, conséquence de la crise économique internationale.

## **Sécurité alimentaire - 25 mai 2010**

### ***Promouvoir l'agronomie afin de réaliser la sécurité alimentaire arabe***

Le jeudi 13 mai a eu lieu le lancement du 18<sup>ème</sup> Congrès technique de l'Union arabe des ingénieurs agronomes (UAIA) à Tunis, qui s'est poursuivi pendant trois jours. Cette Union, créée en 1968 et siégeant à Damas, en Syrie, œuvre pour la promotion du métier d'ingénieur agronome afin de moderniser le secteur agricole et favoriser l'échange d'expertise en son sein. Ce congrès, en soutien avec la Ligue des Etats arabes et auquel 14 pays ont participé, avait pour thème « la complémentarité arabe dans le domaine de la promotion de l'agronomie et son importance dans la réalisation de la sécurité alimentaire arabe ». Afin d'atteindre cette complémentarité arabe dans le domaine de la promotion de l'agronomie, le ministre tunisien de l'Agriculture, des ressources hydrauliques et de la Pêche, Monsieur Abdesslem Mansour, a affirmé que cela nécessitait la promotion du partenariat entre les structures d'ingénierie arabe ainsi que l'échange d'expertise entre les différents pays de la région. Pour cela, la mise en place de banques de données des ingénieurs arabes agronomes, ainsi que la mise à niveau des systèmes éducatifs de formation d'ingénieurs agronomes arabes et leurs homogénéisations furent proposés. L'intensification de la recherche scientifique agricole a également été avancée comme étant un impératif dans le but de réaliser la sécurité alimentaire. Par ailleurs, le ministre tunisien a proposé la mise en place de projets de développement agricoles communs en partenariat avec les autres pays arabes, ainsi que l'élaboration d'une stratégie de rationalisation pour l'utilisation des ressources naturelles qui se raréfient.

Promouvoir le secteur agricole arabe est un impératif d'une part, du fait que la sécurité alimentaire est l'une des principales composantes de la sécurité stratégique arabe et une des entraves au progrès des nations arabes, et d'autre part, au vu du déficit alimentaire des pays arabes, dont le coût a atteint \$22,5 milliards en 2008, et qui pèse sur l'économie de ces pays. Aux cotés des délégations nationales des 14 pays présents, de nombreuses instances telles que la direction de l'environnement et de l'habitat relevant de la Ligue des Etats arabes, l'Organisation arabe pour le développement agricole (Oada), l'Union générale des agriculteurs arabes et l'Association arabe des sciences économiques et sociales, ont contribué aux travaux de ce congrès.

## **Commerce - 26 mai 2010**

### ***Une reprise des négociations entre l'UE et le Mercosur sur fond de tension***

Le 18 mai s'est tenu à Madrid un sommet Union Européenne (UE) - Mercosur (Communauté Economique des pays de l'Amérique du Sud regroupant l'Argentine, le Brésil, l'Uruguay et le Paraguay), en marge de la 6ème édition du sommet Union européenne-Amérique latine et Caraïbes. L'enjeu de ce sommet est la relance des échanges commerciaux entre ces deux blocs et la conclusion d'un accord commercial de libre échange, regroupant environ 60 pays. Il s'agit également d'une reprise des négociations entre l'UE et le Mercosur qui intervient après une interruption des négociations depuis 2004.

Relancer les exportations entre ces deux groupes représente un enjeu colossal puisque cela pourrait supposer « cinq milliards d'euros supplémentaires d'exportations de l'UE vers le Mercosur et du Mercosur vers l'UE » comme l'a souligné le chef du gouvernement espagnol, José Luis Rodriguez Zapatero, dont le pays assure la présidence tournante de l'UE. Les exportations porteraient essentiellement sur la viande, avec le Brésil comme un des plus grands exportateurs dans ce domaine. Le chef du gouvernement espagnol a également affirmé que cette ouverture commerciale permettrait une hausse du Produit Intérieur Brut (PIB) de 10% pour le Paraguay, 2,1% pour l'Uruguay, 1,5% pour le Brésil, 0,5% pour l'Argentine et 0,1% pour l'UE, pendant une période non précisée.

Cette relance pose cependant problème pour dix Etats européens qui estiment leurs agricultures menacées par un tel accord. Selon les syndicats agricoles français, un accord de libre échange avec le Mercosur serait un revers pour la France, qui est le principal bénéficiaire des subventions européennes pour l'agriculture. Les pertes estimées s'élèveraient selon ces syndicats à 5 milliards d'euros pour les agriculteurs européens. La France a ainsi obtenu la signature de neuf Etats autour d'un texte jugeant « inacceptable » d'envisager de nouvelles concessions agricoles après celles concédées au Mercosur par la Commission Européenne en 2008 lors du sommet de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) à Doha. De plus, le contexte international s'est complexifié depuis le dernier rendez-vous des deux blocs à Lima en 2008.

Un nouvel acteur est désormais présent dans la région de l'Amérique du Sud, à savoir la Chine, qui pourrait concurrencer l'UE en tant que premier investisseur dans la région. Finalement, les tensions au sein même du Mercosur risquent de rendre toute position commune difficile. A rappeler que l'UE est le deuxième partenaire commercial de l'Amérique latine ainsi que le plus grand investisseur dans la région.

## **Environment - May 26th 2010**

### ***Italy announces additional investments for treaty on biodiversity***

On the eve of the International day for Biological Diversity on May 22nd, Italy announced it will contribute 1.2 million Euros to positively address global biodiversity and agro-biodiversity and help some of the world's poorest farmers in conserving crop varieties that could help overcome food security issues.

The contribution is meant for an initiative managed by the International Treaty on Plant Genetic Resources for Food and Agriculture, which is headquartered at the Food and Agricultural Organization of the United Nations (FAO). The treaty established a global pool comprised of 64 food crops that account for more than one million samples of known plant genetic resources. It states that "whenever a commercial product results from the use of this gene pool and that product is patented, 1.1 percent of the sales of the product must be paid to the Treaty's benefit-sharing fund". This benefit-sharing fund, which is an essential component of the Treaty, supports smallholder farmers in developing countries. Such a project is one in Egypt focusing on the conservation of rare varieties of citrus fruits, and another in Morocco aiming at the preservation of wheat varieties that are resistant to a type of fungus called stem rust, which scientists have predicted could wipe out more than 80 percent of the world's wheat crops. Italy's contribution follows the 2.2 million dollar donation made by Spain at the end of last year. These two contributions highlight the interest many Mediterranean countries have in the preservation of food crop diversity. "The Mediterranean still has one of the richest food gene pools in the world and Italy, where even the kind of cauliflower you buy in the market can still vary from region to region, is very supportive of this issue," said Shakeel Bhatti, Secretary of the Treaty. Other countries that have contributed to the Fund include Norway and Switzerland. The initiative is on track to raise 10 million dollars this year. 11 projects have already been undertaken aimed at smallholder farmers in developing countries as well as addressing food security, adaptation to climate change and achieving sustainable management of rural areas and natural resources.

The theme for this year's International day for Biological Diversity was "Biodiversity, Development and Poverty Alleviation". This day was proclaimed by the United Nations in 1993 for December 29th, the day of entry into force of the Convention of Biological Diversity, in order to increase understanding and awareness of biodiversity issues. It was then changed in 2000 where the United Nations General Assembly adopted May 22nd as International Day for Biodiversity, to commemorate the adoption of the text of the Convention on May 22nd 1992 which was the Nairobi Final Act of the Conference for the Adoption of the Agreed Text of the Convention on Biological Diversity. Next year's theme is to be on Biodiversity and Forests.

### **Cooperation - May 27th 2010**

#### ***Italy and Egypt sign an agreement on agriculture***

On May 18th, during the third Italo-Egyptian summit, the Italian and Egyptian ministers of Agriculture signed a Memorandum of Understanding on scientific cooperation in agriculture. The summit was headed by the Italian and Egyptian presidents, and focused on bilateral ties and cooperation in the investment, trade, agriculture, tourism, culture, scientific research and environment sectors. This summit held its first edition in 2008, being one of the first of its kind in terms of bilateral cooperation between the northern and southern coasts of the Mediterranean.

According to Italy's Agriculture Minister Giancarlo Galan, the two countries seek to further improve their relations through better regulation of trade flow, scientific trade and impetus to fishing and aquaculture. A sharing of experience and technology is also scheduled, namely concerning exchange of know-how for better desalination techniques and better exploitation of water networks, which is a problematic issue in Egypt. The Egyptian Minister Amin Abaza also underlined the importance of Italy as a "strategic partner" for the country, namely when it comes to the modernization of agriculture in Egypt.

Italy is Egypt's first trade partner inside the European Union and the second largest after the United States. The trade exchange between the two countries increased from €2,649 billion in 2005 to €5,153 billion in 2008. Italy is Egypt 4th client in terms of the agri-food industry, with 5.5 percent of agri-food industry exports and also ranked 5th among European countries with investment in Egypt, with a flow of Italian investment to Egypt that has increased by 162 percent since 2005. Over 600 projects in Egypt have been financed by Italian investments with up to 20 agricultural projects.

### **Pêche - 28 mai 2010**

#### ***Alimentation humaine : l'aquaculture dépasse la pêche de capture en 2009***

La pêche de capture en mer et dans les eaux douces a toujours constitué la principale source de poissons et de crustacés dans l'alimentation humaine. Pour autant, la situation évolue puisque, selon le rapport Cyclope 2010 sur les marchés mondiaux des matières premières, les volumes de l'aquaculture destinés à la consommation humaine ont dépassé en 2009 ceux de la pêche de capture.

Ce dépassement de la pêche de capture par l'aquaculture est lié au formidable essor de celle-ci tandis que la pêche en mer et en eau douce stagne depuis une vingtaine d'années. En fait, les volumes de la pêche de capture excèdent encore ceux de l'aquaculture mais sur la quantité annuelle variant entre 85 et 90 millions de tonnes selon les années, environ 60 millions à peine sont voués à l'alimentation humaine, le reste, soit quelque 30%, étant destinés à l'alimentation animale. Il reste donc qu'avec 65 millions de tonnes prélevées en 2009, l'aquaculture est devenue le premier contributeur à l'alimentation humaine. L'évolution des techniques d'élevage et l'adaptation de nouvelles espèces à l'élevage aquacole expliquent cet essor destiné à répondre à un besoin croissant de poissons et crustacés dans le monde. Pour l'heure, l'Asie assure 90% des volumes de l'aquaculture du fait d'une très forte demande chinoise notamment. Mais ce secteur se développe à peu près partout, notamment en Afrique et en Amérique latine. La suprématie de la Triade (UE, USA, Japon) en matière aquacole apparaît donc sérieusement remise en question.

Les pays méditerranéens n'échappent pas à cette tendance puisque l'aquaculture, une activité très ancienne dans la zone, a augmenté de 73% entre 1997 et 2007, tandis que la pêche de capture a décliné de plus de 5% durant la même période. La production aquacole des pays méditerranéens est dominée par six pays : ainsi l'Égypte, la France, l'Espagne, l'Italie, la Grèce et la Turquie assurent 95% de la production totale. Parmi ces six pays, c'est l'Égypte qui a le plus développé son aquaculture ces dernières années.

Pratiquée dans les eaux douces et saumâtres, la production semi-intensive de poissons comme le tilapia, la carpe et le mullet, est destinée à faire face aux grands besoins en protéines animales d'une population en plein essor démographique et qui manque de place pour développer son agriculture. Pour ce pays, comme pour l'ensemble des pays du bassin, le développement de l'aquaculture est encourageant notamment pour des espèces soumises à une forte pression. Ainsi, des expériences prometteuses menées en Méditerranée et au Japon, permettent d'entrevoir la possibilité d'engraisser du thon, ce qui pourrait solutionner le grave problème du thon rouge en Méditerranée.

## **Agriculture - 31 Mai 2010**

### ***Investissements directs étrangers en Méditerranée dans le secteur agricole en 2009***

Selon le dernier rapport d'ANIMA Investment Network sur les investissements en Méditerranée, la région méditerranéenne a traversé la crise économique de manière atténuée. Après une culmination des Investissements Directs Etrangers (IDE) vers les pays de la Méditerranée en 2006 et en 2007, suite à l'entrée en jeu des pays du Golfe, on a pu noter une certaine récession à partir de 2008 concernant les mégaprojets qui est due à de nombreuses difficultés telles que la saturation du marché, le début de la crise de liquidité, et en moindre mesure les contraintes environnementales et les obligations envers les sociétés. Cependant, et grâce aux nombreux avantages compétitifs de la région, les flux d'investissement nets ont continué à régresser mais à un rythme plus faible, et une amélioration générale du climat d'investissement a pu être repérée. Le montant net des IDE annoncé en 2009 s'est élevé à 32,3 milliards d'euros (moins 17% sur 2008 contre moins 35% à l'échelle mondiale selon le CNUCED). Ce sont surtout les grands projets qui ont souffert, avec la taille moyenne des investissements réduite à 62,3 millions d'euros contre 75 millions en 2008 et 89 millions en 2006.

Le montant global d'IDE a légèrement augmenté pour les pays arabes alors qu'il avait fortement baissé en 2008. Malgré la baisse de la fréquentation touristique, ces pays continuent de bénéficier d'une forte demande intérieure et des effets positifs de la crise tels que les délocalisations ou les transferts d'activité. Certains projets continuent d'être annulés mais la proximité avec l'Europe et le peu de barrières linguistiques, logistiques et juridiques par rapport à l'Asie poussent les entreprises à maintenir leur présence dans la région. Cela indique donc que les entreprises ont su s'adapter aux nouvelles conditions du marché avec des projets moins risqués, des substitutions de partenariat aux investissements et des investissements plus modestes. De plus, l'Europe a conforté sa place en 2009 en tant que première région émettrice d'IDE vers les pays de la Méditerranée (54% des montants), tandis que le Golfe et l'Amérique du Nord poursuivent leurs retraits amorcés en 2008 (20% des montants pour le Golfe et 12% pour l'Amérique du Nord).

Concernant l'agroalimentaire, il s'agit d'un secteur qui suscite de plus en plus d'intérêt, notamment de la part des pays du Golfe, dans un contexte de remontée des prix et de problèmes liés à l'approvisionnement. Ainsi le secteur de la distribution est apparu comme un secteur stratégique en Egypte ou au Maroc par exemple, des pays qui s'ouvrent progressivement au consumérisme occidental. De plus, l'ambition de la Turquie de développer l'agriculture et l'industrie agro-alimentaire a attiré l'attention des investisseurs étrangers avec les pays du Golfe en tête, confrontés à une pénurie de terres fertiles. Le groupe saoudien Planet Food World a ainsi annoncé vouloir investir 2,1 milliards d'euros sur 5 ans pour construire 200 000 fermes industrielles au sud est de l'Anatolie. En 2009 les pays du Golfe ont acquis des dizaines de milliers d'hectares au Maroc, en Egypte et en Turquie.

### **Algérie - 1<sup>er</sup> juin 2010**

#### ***Renouvellement du parc des moissonneuses batteuses pour faire réussir la saison des récoltes***

Dans le sud algérien, la saison des moissons bat son plein depuis environ deux semaines. Les prévisions tablent sur une récolte globale de céréales équivalente à celle de l'année dernière, soit environ 6 millions de tonnes. Les fêtes organisées tous les ans par les agriculteurs à cette occasion sont focalisées cette année autour des moissonneuses-batteuses flambant neuves. En effet, le parc, estimé à 9000 machines, devait être renouvelé depuis plusieurs années. Rachid Benaïssa, Ministre de l'Agriculture et du Développement rural a souvent été interpellé à ce sujet au cours de ses rencontres avec les exploitants agricoles ou leurs représentants. Aussi l'Etat s'est-il engagé pour que 500 moissonneuses-batteuses soient livrées entre le 15 mai et le 15 juin 2010 à ceux qui en ont le plus besoin pour éviter des pertes devenues de plus en plus sérieuses au cours de ces dernières années. Pour ce faire, un partenariat a été noué entre le Complexe de Machinisme agricole (CMA) de Sidi Belabbès et la firme finlandaise Sampo afin de produire ces machines à une cadence annuelle de 400 à 500 unités. Une partie de la production est réservée au marché local, l'autre pouvant être exportée.

Outre le renouvellement du parc des machines agricoles, des mesures d'accompagnement concernant les intrants et notamment le développement des semences et la mise en place de systèmes de stockage performants devraient être mises en place par le Ministère algérien de l'Agriculture et du Développement rural. La question est d'autant plus importante que l'Algérie est résolument engagée dans un processus qui consiste à diminuer ses importations céréalières et à renouer progressivement avec les exportations. Le pays s'apprête d'ailleurs à lancer au cours de la première quinzaine du mois de juin une adjudication relative à l'exportation d'une quantité d'orge estimée à 300 000 tonnes. Il s'agit d'un événement symbolique capital pour l'Algérie qui a cessé d'exporter des céréales en 1967.

### **France - 3 juin 2010**

#### ***L'agriculture biologique poursuit sa croissance***

La 11<sup>ème</sup> édition du « Printemps bio » en France se tient du 1<sup>er</sup> au 15 juin 2010. L'objectif de cette campagne, cofinancée par l'Union européenne, est de faire connaître à l'opinion publique large, les techniques, les pratiques, les principes et les valeurs de ce mode de production. L'ensemble des acteurs de la filière se mobilisent à cette occasion pour valoriser les produits issus de l'agriculture biologique à travers des événements tels que des fêtes du bio, des portes ouvertes, des conférences, des expositions, des marchés, des animations sur les lieux de ventes, etc.

Le secteur de l'agriculture biologique connaît un essor sans précédent en France, les ventes ayant doublé depuis 4 ans (elles sont passées d'1,6 milliards d'euros en 2005 à 3 milliards d'euros en 2009). L'Agence Bio, groupement d'intérêt public en charge du développement et de la promotion de l'agriculture biologique, a présenté lors d'une conférence de presse le 19 mai 2010 les principaux chiffres du secteur en France. Selon l'Agence, en 2009, près de 3 800 nouvelles exploitations agricoles se sont engagées dans une démarche d'agriculture biologique et les surfaces en conversion sont passées de 81 500 hectares en 2008 à 151 800 hectares en 2009, soit une hausse de 86%. Fin 2009, on comptait 16 446 exploitations agricoles (+24% par rapport à 2008) sur une surface totale de 677 000 hectares, ce qui représente presque 2,5 % de la surface agricole utilisée (SAU) française. Cette tendance de croissance de l'agriculture biologique se confirme en 2010, puisqu'entre janvier et avril, 1 500 nouveaux producteurs se sont lancés dans la conversion au biologique. La majorité des productions biologiques sont des surfaces en herbe, destinées à l'élevage, mais les productions végétales et notamment les cultures pérennes comme la vigne et les fruits et légumes ne cessent de progresser. L'Agence Bio estime ainsi que l'objectif fixé en 2007 lors du Grenelle de l'Environnement d'atteindre 5 à 6% de la SAU française conduite en agriculture biologique en 2012 est tout à fait réalisable. Côté consommation, les ventes ont progressé de plus de 15% en 2009, tandis que les prix des produits biologiques n'ont en moyenne pas augmenté. En outre, on note une diversité des circuits de distribution : 45% des achats de produits biologiques se font en grandes surfaces, tandis que 38% se font dans des magasins spécialisés, 12% en vente directe par les agriculteurs et environ 5% par les petits commerçants indépendants, boulangers, épiciers ou cavistes...

Enfin, la valeur des achats d'ingrédients biologiques effectués par les restaurants collectifs a doublé en un an (92 millions d'euros en 2009), les structures scolaires ou publiques étant les plus concernées par cette démarche. En revanche, la balance commerciale de la France pour les produits biologiques reste déficitaire, 38% des produits achetés sur le territoire national (en valeur) en 2009 provenaient de l'étranger, notamment d'autres pays européens comme l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne et le Royaume-Uni. L'exportation de produits biologiques reste limitée mais représentait cependant quelques 200 millions d'euros.

Le ministère français de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche (MAAP) affirme agir pour tripler les surfaces bio en France à l'horizon 2012 par une meilleure organisation de la filière grâce notamment au fonds de structuration géré par l'Agence Bio ; une aide à la conversion et au maintien des exploitations biologiques ; le développement du biologique dans la restauration collective publique ; et la formation et la recherche. Créée en 2001, l'Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique (Agence Bio) associe des organismes publics et des partenaires professionnels pour une action concertée dans ce domaine. Le ministère a doté l'Agence Bio d'un fonds de structuration de 3 millions d'euros par an pour une durée de 5 ans jusqu'en 2012. Ce fonds permet de soutenir les projets professionnels (production, collecte, transformation, commercialisation) pour l'accroissement de l'offre de produits biologiques.

### **Liban - 4 juin 2010**

#### ***Bien collecter les eaux pluviales devient une nécessité***

Un accord de coopération portant sur les différentes techniques relatives à la collecte des eaux pluviales et adaptées aux variations météorologiques et aux conditions topographiques et morphologiques du Liban sera signé à Rome au mois de juillet 2010 avec le Fonds international de Développement agricole (FIDA). Le projet vient d'être confirmé par Hajj Hassan, ministre libanais de l'Agriculture lors de l'inauguration à Beyrouth d'un atelier de travail portant sur l'utilisation des modèles mathématiques dans la gestion des eaux pluviales et organisé conjointement par le ministère et le Centre arabe pour les Etudes sur les Zones arides (ACSAD), en collaboration avec l'Agence allemande pour la Coopération technique (GTZ).

Le Ministre libanais de l'Agriculture a saisi cette occasion pour annoncer que la collecte des eaux pluviales devrait constituer une priorité de la politique publique en matière de développement agricole et rural au moins pour quatre raisons : l'épuisement des ressources hydrauliques superficielles et souterraines, l'accentuation du réchauffement climatique, l'augmentation des demandes et des pressions sur l'eau et les pertes d'une bonne partie des eaux de pluies.

Plusieurs études récentes ont mis l'accent sur ces facteurs et sur les opportunités offertes au Liban grâce à une meilleure collecte des eaux pluviales. Celle entreprise, par exemple, par Joseph Abdallah, chercheur et universitaire libanais, insiste sur un constat partagé par l'ensemble des spécialistes de l'eau : 1,5 milliard de mètres cubes d'eau douce provenant de la pluie et de la neige sont déversés tous les ans dans la mer. Or, il serait possible de limiter au maximum les pertes en collectant autrement les eaux pluviales. Le ministère de l'Agriculture pense pour le moment à la petite et moyenne hydraulique pour préserver ces eaux. Mais les spécialistes du développement durable estiment qu'une bonne politique publique en la matière devrait encourager toutes les autres techniques de collecte y compris en milieu urbain.

### **Tunisie - 7 juin 2010**

#### ***Réduire au maximum les déperditions pour sauver la saison des récoltes céréalières***

Les producteurs de céréales en Tunisie ont entamé la saison agricole 2009-2010 en espérant récolter en été au moins 20 millions de quintaux, c'est-à-dire l'équivalent des récoltes de l'année dernière. Mais les eaux pluviales n'ont pas respecté le calendrier souhaité. Celui-ci se traduit normalement tous les ans de la manière suivante : des pluies abondantes en septembre ou octobre pour aider les semis à pousser, des pluies régulières au cours de la période couvrant les mois de janvier et de février pour voir émerger les cultures et enfin un bon arrosage même furtif au mois d'avril pour faciliter la maturation des graines.

Quelques jours avant le démarrage des récoltes dans les régions du nord spécialisées dans les grandes cultures, les prévisions du début de l'année ont donc été revues à la baisse : seulement 12 millions de quintaux pourraient être récoltés, à condition de réduire au maximum les déperditions, un problème dont souffrent toujours les pays du sud.

La FAO évalue, en effet, ces pertes dans des proportions pouvant aller de 5 à 40 % des récoltes. C'est justement pour y faire face, qu'Abdesslem Mansour, ministre de l'Agriculture, des Ressources hydriques et de la Pêche s'est longuement entretenu le 22 mai dernier avec les commissaires régionaux au développement et les cadres du Ministère pour que la récolte se fasse dans de bonnes conditions. Il a été décidé entre autres d'intensifier le contrôle technique des équipements dédiés à la moisson au transport des récoltes et à leur stockage. Afin d'accélérer toutes les opérations, des équipes techniques mobiles devront aider les producteurs à réparer dans des délais courts les pannes qui pourraient surgir et ralentir par conséquent la moisson. Sur instruction du Président de la République, des laboratoires itinérants vont parcourir les champs pour procéder au calibrage des graines avant la moisson et non sur les lieux de stockage et ce pour mieux organiser la collecte et veiller à ce que les récoltes soient acheminées vers les silos au cours de la première quinzaine d'août. Mabrouk Bahri, Président de l'UTAP (Union tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche) a beaucoup insisté sur ce point lors d'une réunion consacrée aux préparatifs de la saison des moissons tenue le 26 mai dernier. Et de rappeler que l'essentiel des opérations devrait s'achever avant le début du Ramadan, autrement dit avant la deuxième semaine d'août.

L'extension des superficies irriguées qui représentent aujourd'hui environ 7 % des terres cultivées permettra, à coup sûr, de remédier en partie aux problèmes de l'agriculture pluviale. L'Etat et les organisations professionnelles en sont conscients et en font une priorité dans le cadre des plans de développement du secteur agricole au cours de la prochaine décennie.

## **Economie - 8 juin 2010**

### ***La grande distribution au Maghreb poursuit son essor***

Traditionnellement assurée par des détaillants locaux de faible taille, la distribution des produits alimentaires au Maghreb a tendance, là comme ailleurs, à se concentrer. La disponibilité des capitaux, notamment sous forme d'Investissements directs étrangers (IDE), l'amélioration des technologies de la logistique et de l'information, l'urbanisation ainsi que l'accroissement des revenus constituent les principaux déterminants de la demande de grandes enseignes.

La grande distribution n'en est qu'à ses débuts au Maroc puisque 10% seulement de la population marocaine y feraient leurs achats. Bien qu'encore assez marginal, ce secteur a fait l'objet récemment d'une étude par la Revue *Economia* (N°7, Novembre 2009 - Février 2010) qui en révèle les caractéristiques et les incidences. Entre autres conclusions, cette étude met en exergue le fait que la grande distribution dans ce pays concerne une population au pouvoir d'achat manifeste. D'autre part, elle semble bel et bien avoir un effet d'entraînement sur l'économie. Elle tend ainsi à favoriser le développement d'activités et de technologies nouvelles comme la découpe industrielle, les machines d'emballages et les unités de conditionnement adéquates (tels que les camions frigorifiques). Par ailleurs, le marché publicitaire a également été galvanisé par l'essor de la grande distribution : ainsi, le Maroc est à présent le premier marché de publicité télévisée en Afrique du Nord avec 75 millions d'euros de revenus générés par an et les fabricants de produits alimentaires sont les seconds annonceurs après les télécommunications. D'autre part, les producteurs sont de près ou de loin concernés par le développement de la grande distribution eu égard au processus de standardisation des produits qu'imposent les grandes et moyennes surfaces. Concernant les consommateurs, cette étude révèle aussi que la grande distribution a permis aux consommateurs marocains qui la fréquentent d'avoir plus de choix en termes de prix et de qualité de produits.

La Tunisie connaît ce même essor de la grande distribution. Depuis une décennie environ, le groupe Carrefour y est particulièrement dynamique, avec toute une gamme de concepts et de tailles (hypermarchés, supermarchés, magasins de proximité) proposés. Dans le cadre de sa politique d'expansion, Carrefour vient ainsi d'ouvrir trois unités « Carrefour Market » au mois de mai 2010 dans la région de Sfax (Taniour, Sidi Mansour et la route de Gabes), ce qui porte à 14 le nombre de ces enseignes dans ce pays, après le lancement du premier hypermarché en 2001 dans la banlieue nord-est de Tunis. Signe de son expansion, le groupe a par ailleurs annoncé l'ouverture d'une autre enseigne, « Carrefour Express », destinée à fournir des produits frais du jour ainsi qu'une gamme de services destinée à en faciliter la fourniture rapide.

## **Tunisie - 9 juin 2010**

### ***Face au stress hydrique promouvoir la réutilisation des eaux pour l'irrigation***

La Tunisie est un pays frappé par la pauvreté hydraulique, la dotation par habitant étant de loin inférieure à 1000 mètres cubes/an/habitant. Avec la poursuite de la progression démographique qui est certes ralentie, cette dotation est appelée à décroître, sans compter que les évolutions climatiques devraient peser sur l'approvisionnement hydrique. Face à ce stress hydrique, la Tunisie a réagi en actionnant aussi bien le levier de la politique de l'offre (nouvelles infrastructures de mobilisation de l'eau notamment) que celui de la gestion de la demande (tarification, choix de politique agricole, organisations sociales de l'irrigation, etc.).

Parmi tous les axes destinés à répondre au stress, la Tunisie cherche aujourd'hui à promouvoir la réutilisation des eaux usées urbaines qui émanent notamment des logements, des hôtels, des administrations et des unités industrielles. Ces eaux usées retraitées peuvent en effet contribuer à l'irrigation qui est le secteur le plus aquavore en Tunisie. Une stratégie a ainsi été lancée en vue de réutiliser 50% des eaux urbaines d'ici 2014. En effet, sur les 238 millions de mètres cubes d'eau issues des stations d'épuration, il est prévu d'en utiliser *près de 122 millions de m<sup>3</sup> issus du Grand-Tunis. Ces volumes seront notamment destinés à l'irrigation de 13.000 ha dans le gouvernorat de Zaghouan et de 11.000 ha dans celui de Kairouan.*

Plusieurs contraintes entravent l'usage des eaux retraitées. Par exemple, dans bien des cas, les zones d'irrigation sont éloignées des centres d'épuration des eaux, ce qui oblige à investir dans des infrastructures d'amenée d'eau. Par ailleurs, les agriculteurs sont réticents à les employer eu égard à leur origine. C'est donc tout un travail de sensibilisation qui doit être opéré afin de promouvoir cet usage. Pour faciliter l'engagement des agriculteurs, il va sans dire que le système d'épuration doit être garanti par un réseau d'organismes que la Tunisie a mis en place. Ainsi, la qualité de l'eau traitée fait l'objet d'un contrôle continu notamment par l'Office national de l'assainissement. Cet organisme qui travaille en concertation avec d'autres, effectue ses contrôles à trois niveaux : les laboratoires des stations d'épuration sont impliqués dans ce contrôle concernant les éléments physico-chimiques. Les laboratoires régionaux de l'Office s'occupent, quant à eux, des éléments biologiques, azotiques et phosphoriques. Enfin, les laboratoires privés ont la charge des éléments bactériologiques, biologiques et des métaux lourds.

## **Sécurité alimentaire - 11 juin 2010**

### ***Les approches européenne et américaine se précisent***

Le constat est unanime : l'insécurité alimentaire, qui a progressé ces dernières années, nuit au développement humain et à la stabilité sociale et politique. Des actions plus vigoureuses pour lutter contre la faim dans le monde sont assurément urgentes. Se déclarant conscients de ces enjeux, l'Union européenne (UE) et les Etats-Unis ont lancé respectivement des stratégies globales dans ce sens. Ainsi, la Commission européenne (CE) a publié une Communication en mars 2010 intitulée « *Un cadre stratégique de l'UE pour aider les pays en développement à relever les défis liés à la sécurité alimentaire* ». Ce document présente l'approche globale de l'UE et de ses Etats membres pour lutter contre la faim et la malnutrition dans le monde. Le cadre politique proposé reconnaît que les stratégies en matière de sécurité alimentaire doivent assurer un équilibre approprié entre soutien à la production nationale et couverture des besoins alimentaires par le commerce. Aussi, la nécessité d'accroître les revenus des petits exploitants et de renforcer les capacités des communautés vulnérables est fortement soulignée, notamment à travers des investissements dans le secteur afin de contrer la pauvreté.

Concrètement, ce cadre politique prône l'amélioration de quatre piliers internationalement reconnus (FAO, 1996). D'abord la disponibilité alimentaire, en concentrant l'aide sur la production alimentaire durable à petite échelle, la réduction des pertes après récolte, l'accroissement de la capacité de stockage et la formulation des politiques foncières nationales efficaces et responsables. Ensuite, le renforcement de l'accès à l'alimentation principalement par l'amélioration des revenus dans les zones rurales. Améliorer l'adéquation nutritionnelle de l'apport alimentaire constitue le troisième objectif, qui se traduit notamment par la formulation de politiques en matière d'alimentation et par une action multisectorielle intégrée. Enfin, il faudrait améliorer la prévention et la gestion des risques principalement en encourageant des politiques visant à contrer la volatilité des prix. Au final, le document de la CE établit quatre priorités de la coopération en ce domaine : renforcer la capacité de résistance de petites exploitations et les moyens de subsistance dans les zones rurales, soutenir une gouvernance efficace, soutenir les politiques régionales et renforcer les mécanismes d'aide aux groupes de population vulnérable.

De son côté, les Etats-Unis ont lancé en mai 2010 une importante initiative pour lutter contre la faim mondiale. Appelée « *Feed the Future* (FTF) », cette stratégie est considérée comme un engagement renouvelé des États-Unis à investir dans la réduction de l'insécurité alimentaire et la pauvreté. Le plan vise à régler les causes profondes de la faim notamment par des augmentations de la productivité agricole. L'initiative FTF est guidée par les cinq principes issus du Sommet mondial de l'alimentation de Rome, tenu en 2009, dont notamment la nécessité d'encourager les investissements dans l'agriculture durable. Les Etats-Unis sont aussi engagés dans le *Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire* (*Global Agriculture and Food Security Programme - GAFSP*), lancé en avril 2010. Il s'agit d'un nouveau fonds fiduciaire multi-donateurs géré par la Banque mondiale qui vise à améliorer la sécurité alimentaire et les revenus dans les pays pauvres grâce à l'appui au secteur agricole. Outre les Etats-Unis, le Canada, l'Espagne et la République de Corée, la Fondation Bill et Melinda Gates a elle aussi pris part à cette initiative, qui fait d'ores et déjà l'objet de 880 millions de dollars d'engagements. Cela concrétise des promesses formulées par la communauté internationale. Ainsi, lors du Sommet du G8 de L'Aquila, en Italie, en juillet 2009, les Etats se sont engagés à mobiliser 22 milliards de dollars sur 3 ans en faveur du soutien aux pauvres et aux affamés dans les pays en développement. Le sommet a aussi ouvert la voie à un cadre global commun pour une action coordonnée entre les gouvernements, les donateurs, la société civile et le secteur privé, à tous les niveaux.

Malgré toutes ces initiatives multilatérales récentes pour la sécurité alimentaire mondiale, l'Objectif de développement du Millénaire qui fixe l'éradication de la faim extrême dans le monde et la pauvreté en 2015 demeure bien loin. Jacques Diouf, *directeur général de la FAO*, se disait récemment « *être en colère (...)* parce que au cours des trente dernières années, les leaders politiques de ce monde n'ont strictement rien fait pour résoudre le problème de la faim dans le monde ».

## **Syrie - 14 juin 2010**

### ***La sécheresse se poursuit***

L'Est de la Syrie connaît une sécheresse inquiétante. Ce pays s'est très tôt orienté vers le développement agricole comme facteur de souveraineté, d'intégration sociale et d'équilibre territorial. Après la révolution de 1963, les autorités syriennes ont ainsi mis en valeur une partie des eaux de surfaces et souterraines pour asseoir l'indépendance alimentaire du pays. Mais si l'irrigation s'est retrouvée au cœur du développement syrien, l'agriculture pluviale est restée un secteur très important.

Malheureusement, la sécheresse qui secoue la Syrie depuis plus de deux ans affecte cette agriculture pluviale ainsi que l'agriculture irriguée eu égard à la diminution des nappes et du débit des rivières. Dans un pays où l'équilibre hydrique est fragile, cette succession de deux années sèches est très inquiétante, particulièrement dans les provinces de Hasakeh et de Qamishli au nord-est, qui ont été les premières à ressentir les effets du manque de précipitations dès 2006.

Les rendements y diminuent fortement tandis que les éleveurs souffrent de l'augmentation du prix des fourrages, beaucoup parmi eux étant alors conduits à vendre tout ou partie de leur cheptel. La situation est à ce point dramatique que la question de la sécurité alimentaire est désormais posée pour plus d'un million de personnes touchées par la sécheresse tandis que leur exode vers les villes est bien à l'œuvre : Damas, Deir ez Zor, Alep, après avoir accueilli nombre de réfugiés irakiens en mal de sécurité, accueillent maintenant des paysans syriens paupérisés. Et c'est en particulier cette population qui fait l'objet de l'aide alimentaire apportée par l'ONU.

## **Pêche - 15 juin 2010**

### ***La lutte contre la surpêche en Méditerranée***

Cette année, la saison de la pêche au thon rouge s'est achevée avant la date prévue en Méditerranée. Maria Damanaki, commissaire européenne des affaires maritimes et de la pêche, a annoncé le 9 juin 2010 la décision d'interdire la pêche au thon rouge (*bluefin tuna*) en Méditerranée et dans l'Atlantique-Est une semaine avant la fin de la saison, qui allait du 16 mai au 15 juin, car les quotas de capture avaient été atteints. La mesure concerne seulement la pêche industrielle et les bateaux sous pavillon européen, c'est-à-dire la flottille de senneurs français, espagnols, grecs et maltais. Alors que les bateaux d'Etats tiers, non européens, tels ceux des pêches de Tunisie, Turquie, et Libye, vont pouvoir continuer de pêcher. Selon la Commission, l'objectif est de protéger les stocks fragiles de cette espèce et d'assurer sa reconstitution telle qu'elle a été envisagée dans le plan de récupération de la Commission Internationale pour la Conservation du thon de l'Atlantique (ICCAT). Les quotas cette année étaient déjà en baisse de 40% par rapport à l'année dernière. La décision a été contestée par quelques pays, dont la France, qui ont demandé à la Commission de démontrer que les pêcheurs avaient en effet atteint l'intégralité des quotas. En outre, plusieurs organisations écologiques, comme Greenpeace ou Sea Shepard, ont organisé des actions pour empêcher la pêche au thon rouge, ce qui a suscité de fortes tensions entre les défenseurs de l'environnement et les pêcheurs.

Mais le thon rouge n'est pas la seule source de tensions entre l'industrie de la pêche et les instances européennes. En juin 2010 entre en application la normative européenne sur la pêche en Méditerranée, approuvée en 2006 et qui a été appliquée progressivement à travers des périodes de transition. L'UE a décidé de cette régulation dans le but de freiner la surexploitation dans la Méditerranée, où la pêche n'est pas régulée par des quotas (sauf pour le thon rouge) ainsi que pour protéger la pêche des jeunes espèces. La régulation a deux piliers : un sur la protection des zones sensibles, dans lesquelles sont interdites les pratiques considérées destructives, et un second concernant des mesures techniques afin d'assurer une meilleure sélection dans les captures. Ainsi, la nouvelle régulation impose notamment une augmentation de la taille des mailles des filets et demande que le chalutage se fasse à une distance minimal de la côte de 1,5 milles, c'est-à-dire dans des fonds marins plus profonds (actuellement le chalutage s'est fait entre 0.7 et 1.5 milles) afin de protéger les ressources halieutiques.

Ces derniers mois, la Commission européenne a déploré que les pays ont pris du retard concernant l'application des normes et qu'ils n'ont pas mis en œuvre les plans nécessaires. Les organisations de pêcheurs et les régions demandent en effet plus de temps. D'autres s'opposent aux nouvelles mesures. Ainsi, les pêcheurs italiens ont manifesté pour protester contre l'entrée en vigueur de cette normative qui va affecter, selon eux, la consommation de plusieurs spécialités gastronomiques chères aux Italiens. La Commissaire européenne de la pêche, Maria Damanaki, considère que la régulation ne va pas nuire à la pêche traditionnelle et qu'elle permettra des dérogations spécifiques s'il y a des rapports scientifiques montrant que celles-ci sont respectueuses de l'environnement et qu'elles sont régulées par des plans nationaux.

## **Commerce - 16 juin 2010**

### ***Le Maroc négocie avec la Russie des accords commerciaux agricoles et halieutiques***

Une délégation de représentants et de professionnels marocains conduite par le ministre de l'Agriculture et de la Pêche maritime, Aziz Akhannouch, a effectué début juin 2010 une visite de travail à Moscou. A cette occasion, un nouvel accord de pêche a été conclu : c'est le 4ème du genre depuis la signature d'un premier protocole en 1995. Il comprend d'abord la reprise, à partir de juillet 2010, de la pêche sur les eaux territoriales marocaines des bateaux russes, mais sous des conditions redéfinies. En effet, il comporte des avancées comme la réduction de 50% du volume pouvant être capturé grâce à la diminution du nombre des bateaux russes présents et la hausse de 45% des prix de référence, ainsi que le versement d'une compensation financière. L'accord prévoit, en outre, un contrôle exhaustif, avec l'embarquement à bord des navires russes d'observateurs scientifiques, la tenue d'un journal de bord, la transmission des déclarations des captures et l'interdiction des transbordements. D'autre part, l'accord inclut un volet scientifique et de formation, qui prévoit notamment l'octroi de bourses aux étudiants marocains par les établissements russes ainsi que l'organisation de campagnes de prospection et d'évaluation de la ressource halieutique par les navires de recherche russes.

Par ailleurs, le ministre marocain de l'Agriculture et de la Pêche maritime avait comme objectif d'obtenir des meilleures conditions pour les exportations marocaines des fruits et légumes vers la Russie. Le volume des échanges globaux entre les deux pays a atteint en moyenne annuelle 1 milliard d'euros sur la période 2007-2009, avec un déficit pour le Maroc. Seule la balance agricole dégage un surplus pour le Maroc, estimé à près de 80 millions d'euros. L'intérêt marocain dans le marché russe des fruits et légumes vient principalement de la forte croissance qu'enregistre celui-ci. Avec 142 millions d'habitants, la Russie a presque doublé sa consommation de fruits et légumes depuis 2004 passant de 5,2 à 8,2 millions de tonnes consommées. Or, les exportations marocaines des fruits et légumes vers la Russie représentent encore moins de 4% de la part de marché et restent concentrées sur les agrumes essentiellement. De plus, le Maroc est fortement concurrencé par les autres pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, notamment l'Egypte et la Turquie. La forte pénétration des produits turcs s'explique par une capacité et une compétitivité en termes de production, par une proximité géographique avec le marché russe mais aussi par des traitements de faveur au niveau des procédures d'accès ou encore par la présence des communautés d'origine en Russie qui facilitent les transactions. Ainsi, se plaçant au premier rang comme fournisseur d'agrumes depuis l'an 2000, le Maroc a vu ses parts de marché s'amenuiser au profit de nouveaux concurrents. En revanche, les pays de l'Union européenne ne représentent pas une concurrence importante dans le marché russe car ils sont assujettis à des droits de douane élevés par rapport aux autres fournisseurs, comme le Maroc.

Mais le principal obstacle pour le Maroc pour accéder au marché russe des fruits et légumes est l'existence grandissante de normes sanitaires et phytosanitaires de plus en plus strictes. C'est la même problématique que pour l'accès au marché communautaire européen. De plus, il y a dans ce domaine des traitements différenciés (favorables ou discriminatoires) selon l'origine du produit. Pour remédier à cette situation, l'Office national de sécurité sanitaire et alimentaire marocaine a mis sur la table quatre projets d'accord, suite à des négociations avec les Russes. Enfin, la crise économique internationale, la baisse de la consommation du fait de dévaluations successives de la monnaie russe et le problème de solvabilité de certains clients ont engendré une régression de 25% des exportations marocaines vers la Russie et des pertes de revenus estimées à 35% durant la campagne 2008/2009.

## **Sécurité alimentaire - 17 juin 2010**

### ***Perspectives agricoles inquiétantes pour les dix années à venir***

Comme pour les éditions précédentes, déjà marquées du sceau de l'inquiétude, le rapport annuel conjoint de l'OCDE et de la FAO sur les Perspectives agricoles 2010-2019, présenté le 15 juin 2010 à Rome, alerte que malgré la baisse globale des prix des produits agricoles de base depuis deux ans, il est probable que ceux-ci soient dans les années à venir supérieurs aux niveaux atteints au cours de la décennie qui a précédé les pics de 2007/2008. C'est le cas des produits comme le blé et les céréales secondaires, les huiles végétales, le sucre ou les produits laitiers. Les prix des produits animaux devraient aussi s'accroître en raison de la diminution de l'offre, de l'augmentation du coût des aliments et de la progression de la demande dans les pays en développement provoquée par la hausse des revenus. Selon le rapport, les principales causes de cette hausse des prix des aliments seraient la croissance économique de certains pays émergents qui font augmenter la demande de produits alimentaires, la poursuite de l'augmentation de la production de biocarburants et des coûts de production de plus en plus élevés. Par exemple, le rapport souligne qu'une poursuite de la hausse des prix du pétrole pourrait avoir pour conséquence une augmentation des coûts de production, ce qui aurait à son tour un impact sur les prix et renforcerait en même temps la demande de matières premières pour la production de biocarburants.

En revanche, même si la production agricole mondiale devrait s'accroître moins rapidement que par le passé, elle devrait augmenter de 70% à l'horizon 2050, répondant aux besoins alimentaires mondiaux estimés face à la croissance démographique prévue. Le Brésil présentera la hausse de production agricole la plus rapide, suivi de la Chine, l'Inde, la Fédération de Russie et l'Ukraine. De plus, pour presque tous les produits, les projections de croissance des importations et les exportations des pays en développement vont dépasser celles de la zone OCDE d'ici 2019. Preuve de cette tendance est l'expansion des échanges Sud-Sud qui viennent s'ajouter aux échanges classiques Nord-Sud, même si les pays de l'OCDE continueront à être en 2019 en tête des exportations pour beaucoup des marchés comme le blé et les céréales secondaires, les produits laitiers, la viande porcine, etc.

Par ailleurs, les préoccupations sur la volatilité des marchés persistent. En effet, les experts s'attendent à une forte volatilité mondiale des prix agricoles à court terme, provoquée par un ensemble de facteurs défavorables depuis 2006-2008 tels qu'une production insuffisante ou excédentaire, un faible ou un fort niveau de stocks, la fluctuation des prix du pétrole et la récession économique mondiale. Par contre, à plus long terme, la fréquence des ces fluctuations devrait varier beaucoup d'un pays à l'autre, selon des facteurs comme son intégration aux marchés mondiaux, son infrastructure ou ses politiques commerciale et agricole. Pour y faire face, le rapport conseille aux gouvernements de mener une bonne gouvernance des risques à travers la création de marchés efficaces et le soutien aux stratégies des risques des exploitants. Le maintien au niveau local et national de stocks de sécurité alimentaires de base peut être un facteur stabilisateur des marchés locaux. En revanche, le rapport déconseille le système de soutien aux prix car selon les auteurs il s'est avéré inefficace et il est à l'origine de multiples distorsions du marché. Au niveau international, le rapport recommande une meilleure coordination des politiques des gouvernements et des efforts conjoints pour réduire l'imprévisibilité des prix.

## **Economie - 18 juin 2010**

### ***Renforcement des relations économiques Sud-Sud en Méditerranée***

Quatre pays de l'Est de la Méditerranée, la Turquie, la Syrie, le Liban et la Jordanie, ont signé un accord le 10 juin 2010 instaurant de fait une zone de libre échange entre eux pour vitaliser l'économie régionale. L'accord, qui a été signé en marge du sommet entre la Turquie et les pays arabes tenu à Istanbul, comprend également une suppression des visas d'entrée entre les 4 pays afin d'assurer le libre mouvement de biens et personnes. Dans la pratique, il se base sur l'ensemble des accords bilatéraux de libre échange et d'exemption de visa déjà en vigueur entre les 4 pays concernés, qui seront directement transposés dans cette nouvelle zone régionale de libre-échange. Cet accord comprend la création d'un Conseil de coopération quadripartite de haut niveau qui doit veiller au bon déroulement de celui-ci et encourager la création d'un partenariat à long terme. Le document précise que ce nouveau mécanisme sera ouvert à la participation de tous les pays arabes de la région qui le souhaitent. Ahmet Davutoglu, ministre turc des Affaires étrangères, a souligné, lors de la présentation de l'accord à la presse, qu'"Il s'agit de pas très importants, historiques, vers la constitution de notre région en une zone de paix, de stabilité et de prospérité". Il a ajouté que cela constituait une première étape dans une plus vaste dynamique stimulée par la Turquie pour le renforcement des relations de coopération avec tous les pays de la région, de la Turquie jusqu'à l'Afrique équatoriale. Il faut ici souligner que les relations entre la Turquie et ses voisins arabes se sont significativement développées au cours des dernières années, sous l'impulsion du Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan.

Quelques jours avant, l'Union du Maghreb Arabe (UMA), lors de sa neuvième session du Conseil des ministres du commerce le 7 juin à Tripoli, en Libye, a réaffirmé qu'il était important d'accélérer la mise en œuvre d'une zone de libre-échange entre les 5 pays de l'organisation (Maroc, Algérie, Tunisie, Mauritanie, Libye). La réunion était en effet consacrée à l'examen du cadre juridique de la coopération commerciale maghrébine et de la création d'une zone de libre échange entre les 5 pays. Le conseil ministériel de l'UMA a demandé au groupe de travail chargé de ce dossier de poursuivre des études sur les ressemblances et les différences entre les législations des pays pour étudier la viabilité de la création d'une zone douanière unifiée et une zone de libre-échange, et la périodicité et les mécanismes d'exécution nécessaires pour l'installation de la zone, entre autres.

Enfin, il est intéressant de noter qu'un accord de libre-échange entre l'Egypte et le MERCOSUR, l'organisation économique sud-américaine, devrait tout prochainement être conclu, qui comporterait selon les annonces formulées par le ministre égyptien du commerce et de l'industrie, M. Rachid Mohamed Rachid, un volet agricole, textile, industriel et énergétique. Plus précisément, il s'agirait pour l'Egypte d'exporter aux pays du MERCOSUR davantage d'engrais, de coton, de produits en cuir et des tapis. Dans l'autre sens, l'Egypte importerait plus de viandes, de sucre, de blé, de fer et d'acier.

## **Alimentation – 21 juin 2010**

### ***La France veut rénover son programme national de l'alimentation***

Le 17 juin 2010, Bruno Le Maire, Ministre français de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, a reçu le rapport du Conseil national de l'alimentation (CNA) concernant la mise en œuvre du programme national de l'alimentation. Le Conseil national de l'alimentation est une instance consultative indépendante placée auprès des ministres en charge de l'alimentation, de la santé et de la consommation. Elle formule des propositions d'orientations et d'actions en matière de politique alimentaire. Le Ministre avait formulé sa demande en novembre 2009, en invitant le CNA à mener cette expertise avec la participation de l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire, du producteur au consommateur, et des institutions. L'objectif fixé était de faire des propositions de mesures pour l'élaboration d'un nouveau programme national de l'alimentation, dont les objectifs seront prochainement fixés dans la loi de modernisation de l'agriculture et de pêche en cours d'examen au Parlement.

Le rapport remis ce mois-ci comporte une cinquantaine de recommandations, et propose notamment : le renforcement de la qualité de l'offre alimentaire dans la restauration collective ; le développement des outils d'information du consommateur ; le maintien de la diversité de l'offre agricole en facilitant l'approvisionnement de proximité en restauration collective ; la valorisation des métiers de l'alimentation. Le rapport recommande par ailleurs la promotion de l'éducation alimentaire et de la valorisation du patrimoine alimentaire et culinaire. La création d'un « grand observatoire de l'alimentation » est également encouragée, pour permettre la mise en commun des informations, notamment dans les domaines nutritionnel, économique et social, pour un appui à l'évaluation et à l'analyse prospective en matière d'alimentation. Bruno Le Maire présentera le programme national de l'alimentation lors de la réunion plénière du CNA prévue fin septembre 2010.

## **Union européenne - 22 juin 2010**

### ***Evolutions des effectifs agricoles en Europe : des tendances lourdes***

Les secteurs productifs perdent des emplois en Europe depuis 2000. C'est le cas de l'industrie mais également de l'agriculture dont les effectifs ont diminué du quart entre 2000 et 2009 pour atteindre un peu plus de 11 millions d'actifs agricoles (dont plus de 2 millions en Pologne et en Roumanie et autour de 1 million en Italie, en Espagne et en France).

Les évolutions démographiques en agriculture sont plus ou moins lourdes d'un pays à l'autre. Mais on note que ce sont les membres les plus récemment entrés dans l'Union européenne, à savoir ceux dont l'adhésion remonte à 2004 et à 2007, qui ont vu leurs effectifs agricoles les plus fortement érodés. Ainsi, les actifs agricoles ont décliné de 31% depuis le début de la décennie tandis que dans les 15 autres pays entrés bien avant, la diminution n'atteint que 15%. Dans certains pays, cette décline est particulièrement brutale : il en est ainsi de l'Estonie (-55%), de la Bulgarie (-48%) et de la Slovaquie (-43%). Bien que moindre (-41%), l'évolution en Roumanie dont les actifs agricoles représentent quelque 20% de l'ensemble de la population agricole dans l'UE, pèse fortement dans ces évolutions.

Ces évolutions ne sont guère étonnantes car la survivance de structures très traditionnelles à l'est de l'Europe n'a pas résisté au mouvement de modernisation agricole dont la Politique agricole commune est le vecteur tandis que les autres secteurs économiques, eux-aussi en pleine évolution, constituent des pôles attractifs pour une partie de la main-d'œuvre agricole. Cette modernisation s'est accompagnée d'une augmentation très conséquente du revenu agricole. Entre 2000 et 2009, le revenu a en effet augmenté de 60% dans les nouveaux entrants alors qu'il a diminué de 10% dans les anciens pays de l'Union européenne. Certains pays comme la Pologne, l'Estonie et la Lettonie ont même vu le revenu par actif agricole augmenter de plus de 100%.

## **Développement - 28 juin 2010**

### ***Les inégalités spatiales au Moyen-Orient et en Afrique du Nord***

La Banque mondiale a présenté à Dubaï (Emirats Arabes Unis), le 15 juin 2010, un nouveau rapport intitulé « Régions pauvres, individus prospères : comment le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord peuvent surmonter les disparités spatiales ». Les inégalités de niveau de vie entre régions au sein d'un même pays constituent l'une des questions les plus complexes auxquelles sont confrontés les pouvoirs publics partout dans le monde et la région MENA ne fait pas exception. Cette zone se caractérise par une extrême concentration de la population, puisque 92% des individus se trouvent sur seulement 3% de la superficie de la région. On peut donc parler d'îlots de densité. Qui plus est, l'histoire politique de la région a eu tendance à favoriser le développement de métropoles. C'est pourquoi l'objectif de ce rapport est de proposer un ensemble d'options stratégiques aux décideurs politiques de la région afin d'atténuer les inégalités de développement sur leurs territoires, sans devoir recourir à de lourds investissements.

Le rapport commence par un constat : la concentration d'activités économiques dans certaines zones géographiques constitue un facteur puissant de croissance et de compétitivité. Et l'agglomération économique n'implique pas nécessairement des inégalités spatiales. La question fondamentale est : comment préserver les fruits de l'agglomération économique, tout en réduisant les disparités de niveau de vie entre les différentes régions d'un même pays ? Pour y répondre, le rapport propose trois axes de mesures pour l'action: des réponses politiques qui assurent des conditions égales pour tous et investissent dans le capital humain ; des mesures pour améliorer les liaisons entre les régions les plus riches et les zones économiquement défavorisées ; et des mesures qui soutiennent les acteurs locaux en les aidant à coordonner leurs initiatives. En résumé, le message central du rapport est qu'il n'y a pas de fatalisme dans le sous-développement de certaines régions à cause de sa géographie, mais au contraire, les pays peuvent parvenir à élever le niveau de vie des zones les plus défavorisées à travers de choix politiques pertinents basés sur des analyses approfondies de chaque situation locale et la mise en place d'un ensemble de politiques adaptées aux caractéristiques de chaque région.

Aussi, le rapport va à l'encontre de quelques idées reçues vis-à-vis du sous-développement dans la région. Par exemple, il souligne que les disparités spatiales peuvent être moins importantes qu'il ne le semble. En fait, il faut avoir une compréhension objective de la mesure dans laquelle le bien-être d'un ménage est affecté par son emplacement géographique : les implications du lieu géographique en termes d'inégalités varient en effet en fonction des pays. Par exemple, dans la région MENA, c'est au Maroc que la composante spatiale de l'inégalité est la plus élevée, puis viennent dans l'ordre l'Égypte, le Yémen et la Syrie ; en revanche, elle est beaucoup moins importante en Jordanie ou à Djibouti. Enfin, rappelant que la géographie conserve une grande importance politique, le rapport souligne que si la région MENA s'urbanise rapidement, cela ne va de pair avec un déclin de l'agriculture. En effet, même si la part du secteur agricole diminue dans la création de richesses, les zones rurales concentrent encore les emplois agricoles qui ne cessent pas de s'amplifier. L'ennui est, qu'en milieu rural, avec la raréfaction des terres arables et des ressources hydriques, le secteur agricole ne parvient pas à absorber le surplus de main d'œuvre. En outre, nulle part dans la région, l'inégalité zones rurales/zones urbaines ne dépasse plus d'un cinquième du total des inégalités pesant sur les dépenses des ménages. De manière générale, et toujours selon ce rapport, les disparités urbaines/rurales et interprovinciales ne seraient pas plus importantes dans la région MENA que dans les autres zones en développement dans le monde. Mais force est toujours de constater qu'en milieu rural, l'accès à la santé et à l'éducation demeure plus difficile que dans les villes et les dessertes routières en milieu rural sont encore déficientes, puisque seulement 60% de la population rurale de la zone MENA bénéficie d'un accès quotidien, quelque soit la saison, à une route praticable.



Le CIHEAM a été créé, à l'initiative conjointe de l'OCDE et du Conseil de l'Europe, le 21 mai 1962.

C'est une organisation intergouvernementale qui réunit aujourd'hui treize Etats membres du bassin méditerranéen (*Albanie, Algérie, Egypte, Espagne, France, Grèce, Italie, Liban, Malte, Maroc, Portugal, Tunisie et Turquie*).

Le CIHEAM se structure autour d'un Secrétariat général situé à Paris et de quatre Instituts Agronomiques Méditerranéens (IAM), localisés à Bari (Italie), Chania (Grèce), Montpellier (France) et Saragosse (Espagne).

Avec au cœur de sa mission de coopération trois grandes activités complémentaires (formations spécialisées post-universitaires, recherches en réseau et animation du débat politique régional), le CIHEAM s'est progressivement imposé comme une référence dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et du développement rural durable en Méditerranée.

### **A propos de l'Observatoire du CIHEAM**

L'Observatoire méditerranéen du CIHEAM est un instrument d'analyse et de débat sur l'agriculture, le monde rural et l'alimentation en Méditerranée.

Les propos tenus dans les notes d'alerte et les notes d'analyse qui y sont publiées engagent la responsabilité de leurs auteurs, et en aucun cas celle du CIHEAM.

**[www.ciheam.org](http://www.ciheam.org)**